COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 16.6.2025
COM(2025) 322 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Rapport annuel 2024 sur la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP)

TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations **2**
Synthèse **3**
Introduction **6**
1.1. STEP: renforcer l'avance technologique de l'Europe **6**
1.2. Une approche coordonnée: quatre outils clés pour la mise en œuvre de STEP **6**
1.3. Ampleur des financements et orientation stratégique **7**
1. OUTIL 1: une nouvelle organisation pour la mise en œuvre de STEP **9**
1.1. Le groupe de travail STEP **9**
1.2. Réseaux STEP **9**
1.2.1. Le réseau STEP au sein de la Commission européenne 9
1.2.2. Le réseau des points de contact nationaux STEP 10
1.3. Sensibilisation à STEP: un lien direct avec les acteurs de la recherche et de l'industrie **10**
2. OUTIL 2: aligner les financements de l'Union en faveur des technologies stratégiques **11**
2.1. Préciser la portée et les objectifs de STEP **11**
2.2. Programmes en gestion directe **12**
2.2.1. Stimuler l'innovation propre 17
2.2.2. Accélérer l'innovation numérique et l'innovation de très haute technologie 19
2.2.3. Renforcer les biotechnologies 21
2.3. Fonds de la politique de cohésion **22**
2.3.1. Analyse de l'utilisation de STEP dans la politique de cohésion 24
2.3.2. Appels à propositions dans le cadre des programmes de la politique de cohésion 33
2.3.3. Projets sélectionnés 33
2.4. La facilité pour la reprise et la résilience et InvestEU **34**
3. OUTIL 3: améliorer la visibilité des projets d'excellence: le label STEP **34**
3.1. Critères d'éligibilité **35**
3.2. L'attribution du label STEP **35**
3.3. Avantages liés à l'obtention d'un label STEP **36**
3.4. Point sur la situation **37**
4. OUTIL 4: faciliter l'accès aux financements grâce au portail STEP **41**
4.1. Portail STEP: un guichet unique pour les soumissionnaires, les pouvoirs publics et les investisseurs **41**
4.2. STEP en tant que point d'entrée pilote unique pour les financements de l'Union **42**
5. Contribution aux objectifs à long terme relatifs à la compétitivité **45**
6. Conclusion **46**

Liste des abréviations

Abréviation	Définition
AELE	Association européenne de libre-échange
BEI	Banque européenne d'investissement
CAPEX	Dépenses d'investissement
CFP	Cadre financier pluriannuel
ECP	Évaluation du contrôle et de la propriété
EU4Health	Programme «L'UE pour la santé»
FED	Fonds européen de la défense
FEDER	Fonds européen de développement régional
FRR	Facilité pour la reprise et la résilience
FSE+	Fonds social européen plus
FTJ	Fonds pour une transition juste
IA	Intelligence artificielle
NMT	Niveau de maturité technologique
NUTS	Nomenclature des unités territoriales statistiques
OPEX	Dépenses opérationnelles
PCN	Point de contact national
PME	Petite et moyenne entreprise
PRR	Plan pour la reprise et la résilience
R&D	Recherche et développement
R&I	Recherche et innovation
STEP	Plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe»

Synthèse

La plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP) a produit **des résultats concrets en moins d'un an** depuis l'entrée en vigueur du règlement STEP en mars 2024 dans le cadre de la révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027.

Les objectifs de STEP sont totalement alignés sur les priorités du mandat de la nouvelle Commission**.** Cette plateforme vise à garantir la souveraineté et la sécurité de l'Union, à réduire les dépendances stratégiques et à renforcer la compétitivité en soutenant **le développement et la production de technologies critiques** (notamment dans les domaines des technologies numériques et des deep tech, des technologies propres et économes en ressources et des biotechnologies), en renforçant leurs **chaînes de valeur respectives** et en investissant dans les **compétences nécessaires à des emplois de qualité** pour les transitions écologique et numérique.

La plateforme STEP n'est pas un fonds autonome. Le fonctionnement de STEP consiste à **intégrer et coordonner les fonds existants de l'Union**, en combinant des fonds gérés directement par la Commission et des fonds gérés par les États membres; afin de veiller à ce que les investissements publics soient plus efficacement orientés vers les priorités industrielles et technologiques critiques.

Cette initiative de l'Union a illustré la manière dont les **financements de l'Union européenne peuvent répondre aux priorités politiques et contribuer à la compétitivité et à la résilience de l'Union**. L'approche unique de STEP, ses actions centrées sur l'utilisateur et la coordination qu'elle assure entre 11 programmes de financement existants de l'Union ont démontré le potentiel de transformation de cette initiative, en l'absence d'un budget spécifique au-delà du montant supplémentaire de 1,5 milliard d'EUR pour le Fonds européen de la défense au titre de la plateforme STEP.

Voici les principaux jalons de cette première année de fonctionnement[1]:

- Aligner plus de **10 milliards d'EUR de financement sur l'ensemble des 11 programmes de l'Union** contribuant à STEP à la fin 2024.
- Les **premiers appels à propositions de l'Union au titre de STEP** ont été clôturés en **mars 2024**, suivis rapidement par des **appels à propositions nationaux pour STEP**, lancés au titre de la **politique de cohésion à partir d'avril**.
- Le **portail STEP** a été mis en service en **avril 2024**, offrant un guichet unique aux demandeurs, et a été mis à jour au moyen de nouveaux outils, dont un **tableau de bord des projets** et une **carte des financements**.
- La publication, en **mai 2024**, de la **note d'orientation STEP** sous la forme d'une communication de la Commission[2], conformément au règlement STEP, qui fournit des orientations pratiques aux États membres et aux promoteurs de projets afin de garantir une mise en œuvre cohérente et efficace de l'ensemble des programmes de financement.

[1] https://ec.europa.eu/newsroom/budget/items/872570/.

[2] Communication C/2024/3209 de la Commission, Note d'orientation concernant certaines dispositions du règlement (UE) 2024/795 établissant la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP), 2024, disponible à l'adresse suivante: https://eur-lex.europa.eu/eli/C/2024/3209/oj.

- Une **enquête de la Commission sur l'accès aux financements de l'Union** a été lancée en **septembre 2024** afin de recueillir les contributions des parties intéressées concernant l'amélioration de l'accès aux financements.
- Sur le terrain, la mise en œuvre de STEP a d'abord pris la forme de **missions techniques dans les États membres**, qui ont débuté en **octobre 2024**.
- Les premiers **labels STEP** ont été attribués à des projets à l'automne 2024; ces projets ont fait l'objet d'une promotion publique par l'intermédiaire du portail STEP en **décembre 2024**, ce qui a renforcé leur visibilité et leur potentiel de mise en relation.

En 2024, **plus de 10 milliards d'EUR de fonds de l'Union ont été alignés sur STEP**, combinant **4,6 milliards d'EUR** pilotés par la Commission dans le cadre de cinq programmes en gestion directe et **5,9 milliards d'EUR** reprogrammés par les États membres et les régions au titre des Fonds de la politique de cohésion.

Ventilation des financements en gestion directe dans tous les États membres (4,6 milliards d'EUR) — *voir section 2.2.*

- **Technologies propres et économes en ressources: 4 milliards d'EUR** alloués[3] à la décarbonation, à l'électrification industrielle et à la fabrication propre.
- **Technologies numériques et deep tech: 461 millions d'EUR** alloués à l'IA, à l'informatique quantique, à la microélectronique et à la cybersécurité.
- **Biotechnologies: 154 millions d'EUR** alloués à l'innovation médicale, à la mise au point de vaccins et à la fabrication de produits pharmaceutiques.

Ventilation des financements au titre de la politique de cohésion (5,9 milliards d'EUR) – *voir section 2.3.*

- **5,9 milliards d'EUR** pour les modifications approuvées de programmes relevant des Fonds de la politique de cohésion à la fin de 2024 afin d'aligner les fonds de développement régional sur les objectifs de STEP.
- **Des appels à propositions STEP ont été lancés** en Allemagne et au Danemark dès 2024.
- **Les sélections initiales de projets mettent en évidence la portée de STEP**, qu'il s'agisse d'hydrogène vert, de systèmes quantiques, de financement des PME ou de production de batteries propres.

La Commission a attribué les labels STEP (de souveraineté)[4] à des projets de qualité – *voir section 3.*

- **162 projets à fort potentiel** dans **23 États membres de l'Union**, en vue de renforcer leur visibilité et d'attirer de nouveaux financements.
- **Les labels STEP sont promus par l'intermédiaire du portail STEP** qui met les projets en relation avec des investisseurs et les possibilités de financement des États membres.

[3] Le terme «alloués» fait référence à la dotation budgétaire prévue pour un programme, un appel ou un thème donné.

[4] Dans le règlement STEP, les labels STEP sont appelés «labels de souveraineté».

- Attribués au titre de programmes de l'Union tels qu'Horizon Europe et le Fonds pour l'innovation, **les projets dotés d'un label STEP couvrent tous les secteurs STEP** dans le domaine des technologies propres, des technologies numériques et des biotechnologies.

Renforcer l'accès aux financements au moyen du portail (de la souveraineté) STEP[5] – *voir section 4.*

- La Commission a lancé le nouveau portail STEP afin d'**intégrer des informations sur les possibilités de financement de l'Union dans tous les programmes STEP**.
- Lancé en **avril 2024**.
- Présente les projets dotés d'un label STEP, les cartes de financement nationales et une **section interactive** intitulée «Get Funding» (Obtenir des financements) permettant de repérer plus facilement les possibilités de financement disponibles dans le cadre de STEP.

[5] Dans le règlement STEP, le portail STEP est appelé «Portail de la souveraineté».

Introduction

Ce **premier rapport annuel sur la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP)** fournit une **vue d'ensemble consolidée de sa mise en œuvre en 2024**[6], conformément à l'article 7 du règlement STEP (UE) 2024/795. Il présente des informations qualitatives et quantitatives sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de STEP pour chacun des programmes énumérés à l'article 3, y compris, le cas échéant, le soutien apporté par État membre et sur les projets transfrontières, offrant ainsi une vue consolidée des premiers résultats de STEP et de sa contribution à la compétitivité européenne.

Le rapport comporte également:

- une ventilation des dépenses globales par programme;
- une vue d'ensemble des performances sur la base des indicateurs pertinents du programme;
- une analyse de la répartition géographique et technologique des projets qui ont reçu le label STEP (label de souveraineté); et
- une vue d'ensemble de la contribution de STEP aux objectifs stratégiques de l'Union visant à garantir la compétitivité à long terme.

Au cours du second semestre de 2025, la Commission publiera un rapport d'évaluation intermédiaire distinct sur STEP conformément à l'article 8 du règlement STEP.

1.1. STEP: renforcer l'avance technologique de l'Europe

La plateforme STEP a été lancée pour renforcer la compétitivité industrielle de l'Union**,** réduire les dépendances stratégiques**,** et soutenir le développement et la production des technologies critiques. Plutôt que par la création d'un fonds autonome, **STEP fonctionne selon une approche novatrice en coordonnant 11 programmes existants de l'Union**, ce qui permet un déploiement plus rapide et plus ciblé des ressources financières dans tout l'éventail des technologies numériques et des deep tech, des technologies propres et économes en ressources, des biotechnologies et des compétences nécessaires aux transitions écologique et numérique.

STEP introduit un **cadre d'investissement** plus **intégré** et plus **flexible** qui permet à la fois de renforcer la coordination avec les États membres, d'inciter davantage les États membres à réorienter les financements de l'Union et d'offrir un accès simplifié et centré sur l'utilisateur aux possibilités de financement par l'intermédiaire du portail STEP et du label STEP , un label de qualité visant à accroître la visibilité et le potentiel de financement des projets à fort potentiel.

1.2. Une approche coordonnée: quatre outils clés pour la mise en œuvre de STEP

La mise en œuvre du règlement STEP s'appuie sur quatre outils opérationnels, autour desquels le rapport annuel s'articule, comme indiqué ci-dessous.

[6] La date butoir pour la présentation des données s'applique jusqu'au 31 décembre 2024. Les appels lancés en 2024 et clôturés en 2025 ne sont donc pas pris en considération dans les montants totaux du présent rapport annuel.

1. Une nouvelle organisation: un **réseau de points de contact nationaux (PCN)** et une **équipe spécialisée au sein de la Commission** pour faciliter la mise en œuvre de STEP dans l'ensemble des 11 programmes de l'Union de manière cohérente, en vue de soutenir les États membres.
2. Orientation des financements de l'Union: orienter **les fonds existants de l'Union** vers les secteurs et les objectifs de STEP.
3. Label STEP: un nouveau label de qualité attribué par la Commission aux **projets de qualité** dépassant les seuils d'évaluation, ce qui augmente leurs chances d'obtenir un financement au titre des programmes STEP.
4. Portail STEP: une plateforme en ligne lancée par la Commission qui offre un **point d'entrée plus clair et plus accessible** aux promoteurs de projets, aux investisseurs et aux pouvoirs publics.

FIGURE 1: vue d'ensemble des quatre outils opérationnels



Source: Commission européenne.

1.3. Ampleur des financements et orientation stratégique

L'approche novatrice de STEP **oriente les financements de l'Union dans l'ensemble des 11 programmes existants de l'Union** (voir figure 2 ci-dessous):

- cinq programmes de financement gérés par la Commission pour le marché intérieur (Horizon Europe, le Fonds pour l'innovation, le Fonds européen de la défense, le programme pour une Europe numérique et le programme «L'UE pour la santé»);

- cinq fonds soutenus par des enveloppes nationales financées par l'Union [par exemple, le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds de cohésion, le Fonds pour une transition juste (FTJ), le Fonds social européen plus (FSE+) et la facilité pour la reprise et la résilience (FRR)];
- un instrument (InvestEU) mis en œuvre avec les partenaires de la Commission [par exemple, la Banque européenne d'investissement (BEI)].

FIGURE 2: vue d'ensemble des 11 programmes STEP



(1) Programme fondé sur les performances géré par la Commission européenne et mis en œuvre par les États membres
(2) Mis en œuvre par l'intermédiaire du groupe BEI et d'autres partenaires chargés de la mise en œuvre – sans attribution du label

Source: Commission européenne.

1. OUTIL 1: une nouvelle organisation pour la mise en œuvre de STEP

1.1. Le groupe de travail STEP

À la suite de la proposition de la Commission de juin 2023[7] visant à mettre en place STEP, un groupe de travail STEP a été créé et doté de ressources humaines provenant des services de la Commission participant aux programmes relevant du champ d'action de STEP.

Le groupe de travail STEP a pour principaux objectifs:

- de faciliter et de coordonner la mise en œuvre de STEP; et
- de contribuer à l'élaboration du futur cadre financier pluriannuel (CFP) pour ce qui est de la compétitivité.

La mise en œuvre de STEP entre des programmes relevant de règles, de calendriers et de bases juridiques différents, et entre les États membres, a constitué un défi opérationnel particulier **nécessitant d'importants efforts de coordination et de clarification.**

[7] COM(2023) 335 final: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52023PC0335.

1.2. Réseaux STEP

1.2.1. Le réseau STEP au sein de la Commission européenne

Conformément à la nature transversale de STEP, le groupe de travail STEP a mis en place un **réseau interne de directions générales (DG) de la Commission européenne**, composé de 14 services[8] qui participent à la mise en œuvre des programmes de financement de l'Union au titre de STEP ou qui en ont la responsabilité. Ce réseau s'est réuni sept fois en 2024 et a communiqué régulièrement tout au long de l'année.

1.2.2. Le réseau des points de contact nationaux STEP

Conformément à l'article 6 du règlement STEP, **tous les États membres**, à l'exception de la Tchéquie[9] et de l'Irlande, **ont désigné leur point de contact national (PCN) STEP respectif en 2024**. Ce groupe d'institutions publiques nommées au niveau national formant le réseau des PCN STEP est présidé par le directeur des recettes et du cadre financier pluriannuel de la DG BUDG. Au cours de l'année 2024, le réseau des PCN s'est réuni quatre fois en ligne et en présentiel. Ses membres ont partagé leur expérience, tandis que la Commission a apporté des éclaircissements sur les objectifs de STEP et a régulièrement partagé les labels STEP attribués aux projets avec les représentants des États membres.

La Commission a élaboré des documents de référence destinés à faciliter la mise en œuvre de STEP dans les États membres, notamment:

- une note d'orientation concernant la mise en œuvre du règlement STEP;
- une brochure destinée aux points de contact nationaux STEP et aux autorités de gestion;
- une communication sur la modification des plans pour la reprise et la résilience afin d'allouer des ressources aux objectifs de STEP;
- les lignes directrices concernant les aides d'État à finalité régionale;
- des cartes des aides régionales;
- une vue d'ensemble des modifications des programmes de la politique de cohésion adoptées par la Commission.

En outre, en 2024, **le groupe de travail STEP a mené des missions en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Roumanie**, où il s'est réuni avec des autorités publiques, des associations sectorielles, des PME et des jeunes pousses, ainsi que des intermédiaires financiers, en vue de les sensibiliser à STEP et de promouvoir les incitations et les avantages de STEP auprès des autorités de gestion et d'autres parties intéressées potentielles dans ces pays.

Le règlement STEP établit le **réseau des PCN STEP dans les États membres de l'Union.** Le groupe de travail STEP a également noué des contacts avec des pays tiers associés aux programmes soutenant STEP (tels qu'Horizon Europe), y compris les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

[8] Ce réseau a pour membres les DG BUDG, DG CLIMA, DG CNECT, DG COMP, DG DEFIS, DG ECFIN, DG EMPL, DG GROW, HERA, DG REGIO, DG RTD, DG SANTE, SG RECOVER et SG.

[9] Le 6 février 2025, la Tchéquie a nommé un point de contact national STEP.

1.3. Sensibilisation à STEP: un lien direct avec les acteurs de la recherche et de l'industrie

Au cours de l'année 2024, le **groupe de travail STEP a procédé à des consultations approfondies** avec les acteurs de la recherche et de l'industrie dans le but de recenser les besoins des bénéficiaires potentiels de financements de l'Union**.**

S'appuyant sur les réseaux et canaux existants gérés en particulier par la DG GROW[10] (par exemple, le forum industriel, le réseau Entreprise Europe, la plateforme européenne de collaboration des clusters) et les organisations sectorielles représentatives inscrites dans le registre de transparence de l'Union européenne, le groupe de travail STEP s'est principalement réuni avec des parties intéressées du secteur, mais aussi avec des institutions publiques telles que les bureaux régionaux de l'Union européenne, les communautés de la connaissance et de l'innovation de l'Institut européen d'innovation et de technologie, le réseau des régions, les investisseurs et d'autres acteurs. Environ la moitié des parties intéressées avec lesquelles le groupe de travail STEP s'est réuni en 2024 opèrent dans plus d'un secteur STEP, mais elles sont fortement représentées dans le secteur des technologies propres.

Le groupe de travail STEP a collaboré avec **des entités ou des événements à l'échelle de l'Union** (par exemple, EuroChambres, représentant toutes les chambres de commerce de l'Union, Foire de Hanovre[11], réunion avec des représentants des PME des États membres et l'assemblée des PME organisée par la présidence hongroise du Conseil de l'Union européenne) ainsi qu'avec certains États membres. Voici les principaux éléments du retour d'information reçu en ce qui concerne l'accès aux financements de l'Union:

- les questions **réglementaires** et structurelles (coûts élevés de l'énergie et de la main-d'œuvre, conditions de concurrence équitables pour ce qui est des aides d'État, articulation entre les financements/aides à l'investissement de l'Union et des États membres);
- les difficultés liées à la **recherche** de financements de l'Union et à leur **accès**;
- lacunes en matière de financement tout au long du **cycle de l'innovation** (manque de soutien pour les NMT les plus élevés, absence d'attention portée à la qualité marchande de la recherche bénéficiant d'un soutien);
- la nécessité d'une **approche à plus long terme** (l'horizon temporel du CFP est trop court pour assurer la stabilité de l'industrie à long terme);
- l'attrait de **l'Union par rapport à** celui du **reste du monde** pour l'industrie.

[10] Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME.

[11] La foire de Hanovre est l'un des plus grands salons industriels au monde. Organisée chaque année en Allemagne, elle met en avant des innovations dans les domaines de l'automatisation, de l'énergie, de la numérisation et des technologies de fabrication de pointe.

2. OUTIL 2: aligner les financements de l'Union en faveur des technologies stratégiques

2.1. Préciser la portée et les objectifs de STEP

Conformément à l'article 2, paragraphe 7, du règlement STEP, les colégislateurs ont chargé la Commission de publier des orientations sur certaines dispositions de STEP. En réponse, la Commission a adopté, le 13 mai, une communication sous la forme d'une **note d'orientation**[12] qui fournit des orientations pratiques visant à garantir une mise en œuvre cohérente et efficace dans l'ensemble des programmes de financement.

La note d'orientation poursuit les trois objectifs suivants:

- **Préciser les objectifs de STEP:** elle définit les objectifs qui sous-tendent le règlement STEP (article 2), en précisant des concepts clés tels que les chaînes de valeur et les services associés.
- **Illustrer les secteurs bénéficiant d'un soutien:** elle s'étend aux trois secteurs prioritaires de STEP, à savoir les technologies numériques/deep tech, les technologies propres et économes en ressources, les biotechnologies et les compétences utiles; elle s'accompagne d'une liste indicative et non exhaustive des technologies qui pourraient bénéficier d'un soutien.
- **Expliquer les conditions permettant de considérer des technologies comme étant critiques:** elle explique les conditions que doivent remplir les technologies pour être considérées comme critiques, en mettant l'accent sur les dimensions à l'échelle de l'Union et relevant du marché unique.

La note d'orientation aborde la **première condition de STEP** relative à la **capacité d'innovation**. Elle explique que le soutien de la plateforme STEP devrait mettre l'accent sur l'innovation de rupture et que les technologies critiques devraient présenter au moins deux des trois éléments suivants: innovant, émergent et/ou d'avant-garde. En outre, une technologie critique devrait présenter un potentiel économique important et avoir les plus grandes retombées dans d'autres États membres, apportant une perspective de potentiel économique accru pour le marché intérieur. STEP ne cible pas la recherche fondamentale ni le déploiement, mais met l'accent sur le développement et la production.

La note aborde également la **deuxième condition de STEP** relative **à la réduction ou à la prévention des dépendances stratégiques de l'Union**. Elle explique que ces dépendances peuvent être reconnues dans les documents stratégiques de l'Union ou recensées lorsque la dépendance à l'égard de fournisseurs de pays tiers est forte. Elle décrit en outre cinq facteurs d'évaluation permettant d'aider les autorités de financement à déterminer la mesure dans laquelle une technologie contribue à la réduction ou à la prévention des dépendances stratégiques.

La note d'orientation a joué un rôle important en aidant **les services de la Commission, les PCN STEP et les autorités de gestion** à assurer une **mise en œuvre cohérente** de l'ensemble des 11 programmes STEP dont certains étaient gérés directement par la Commission, tandis que d'autres étaient en gestion partagée entre la Commission et les États membres. Cette cohérence a permis de

[12] Communication C/2024/3209 de la Commission, Note d'orientation concernant certaines dispositions du règlement (UE) 2024/795 établissant la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP), 2024, disponible à l'adresse suivante: https://eur-lex.europa.eu/eli/C/2024/3209/oj.

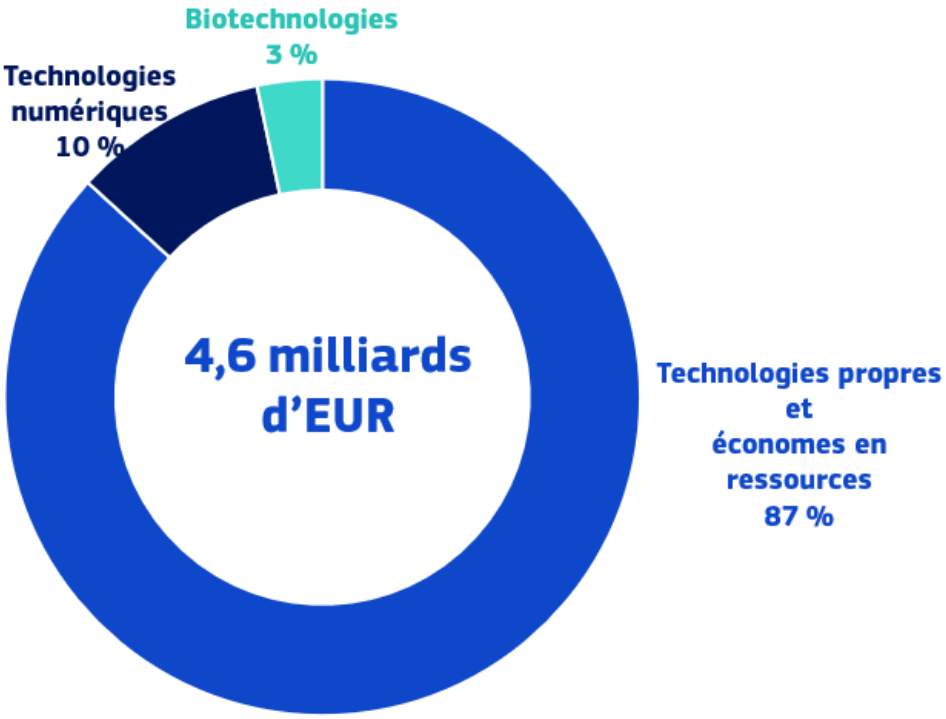
garantir que les projets de qualité étaient prioritaires et que les technologies critiques bénéficiaient du soutien nécessaire.

STEP est intégré dans les programmes existants de l'Union, chacun d'entre eux étant mis en œuvre sur la base de son propre fondement juridique et d'objectifs plus larges. Parmi ceux-ci, seul le Fonds européen de la défense a bénéficié d'un renforcement budgétaire spécifique au titre de STEP.

2.2. Programmes en gestion directe

La Commission alloue des fonds de l'Union par l'intermédiaire des programmes STEP qu'elle gère directement afin de **soutenir les objectifs de STEP dans toute l'Union et dans son marché intérieur**, bien que STEP ait été adopté à mi-parcours de la période couverte par le CFP et que chaque programme poursuive un certain nombre d'objectifs stratégiques allant au-delà de ceux de STEP.

FIGURE 3: ventilation sectorielle des ressources allouées à STEP en 2024 (en pourcentage)



Source: rapports des services de la Commission européenne.

En 2024, les appels à propositions ont été clôturés[13] pour les cinq programmes en gestion directe relevant de STEP dans les trois secteurs STEP: le Fonds pour l'innovation[14], Horizon Europe, le programme pour une Europe numérique, le programme «L'UE pour la santé» et le Fonds européen de la défense (FED), avec un renforcement budgétaire de 1,5 milliard d'EUR pour les actions STEP spécifiquement destinées au FED.

[13] La portée du rapport annuel 2024 sur STEP couvre exclusivement les appels à propositions relevant de STEP, dont la date limite de soumission était antérieure au 31.12.2024.

[14] Le Fonds pour l'innovation est financé par les recettes du système d'échange de quotas d'émission (SEQE).

Au total, le **budget alloué initialement** s'élevait à **4,6 milliards d'EUR** pour soutenir les technologies relevant de STEP en 2024[15], dont la grande majorité a été affectée à des technologies propres et économes en ressources au titre du Fonds pour l'innovation. Depuis 2024, un appel à propositions a porté spécifiquement sur le développement des aptitudes et des compétences dans les secteurs concernés par STEP: les «*programmes d'éducation spécialisés dans des domaines clés de capacités*» au titre du programme pour une Europe numérique. En outre, deux thèmes du FED visaient à développer des produits de défense qui contribuent à remédier à la pénurie de main-d'œuvre et de compétences critiques pour les technologies ciblées.

En outre, dans le cadre d'Horizon Europe, le Conseil européen de l'innovation (CEI) a lancé, en novembre 2024, un tout premier appel spécifique visant à développer STEP, doté d'un budget de 300 millions d'EUR en 2025 (le soutien pouvant aller jusqu'à 30 millions d'EUR par projet), qui devrait augmenter pour atteindre 900 millions d'EUR sur la période 2025-2027 (y compris le budget 2025); ainsi que cinq appels visant à relever des défis liés à STEP, pour un budget total de 250 millions d'EUR. Les labels STEP seront attribués à la fois dans le cadre de l'appel visant à développer STEP et des appels visant à relever les défis liés à STEP pour les projets dépassant les seuils d'évaluation. Toutefois, cela n'est pas pris en considération pour les montants totaux des financements pour 2024 figurant dans le présent rapport annuel, étant donné que ces appels à propositions n'ont pas été clôturés cette année-là.

[15] Les appels lancés en 2024 ayant une date de clôture en 2025 ne sont donc pas pris en considération dans le présent rapport annuel.

TABLEAU 1: synthèse des appels à propositions concernés par STEP en 2024 dans les trois secteurs STEP dans l'ensemble des programmes relevant de STEP en gestion directe (en millions d'EUR)

Secteur	Programme	Thème de l'appel à propositions	Budget (en Mio EUR)	Ouvert	Clôturé
Technologies propres et économes en ressources	Fonds pour l'innovation	Décarbonation générale - Projets à grande échelle	1 700 €	Nov. 2023	Avr. 2024
		Décarbonation générale - Projets à moyenne échelle	500 €	Nov. 2023	Avr. 2024
		Décarbonation générale - Projets à petite échelle	200 €	Nov. 2023	Avr. 2024
		Mise au point de technologies propres	1 400 €	Nov. 2023	Avr. 2024
		Projets pilotes	200 €	Nov. 2023	Avr. 2024
	Fonds européen de la défense	Systèmes autonomes et économes en énergie pour les camps militaires	40 €	Juin 2024	Nov. 2024
Total technologies propres			4 040 €		
Technologies numériques	Horizon Europe	Étude de phase B sur la gravimétrie spatiale quantique et maturation technologique	14 €	Nov. 2023	Avr. 2024
		Technologies spatiales pour la non-dépendance et la compétitivité de l'Europe	20 €	Nov. 2023	Avr. 2024
	Programme pour une Europe numérique	Mise à disposition d'un modèle de fondation européen, en code source ouvert, hautement performant pour le réglage fin	25 €	Fév. 2024	Mai 2024
		Déploiements de référence des services européens nuage-périphérie (développements industriels des IdO en périphérie et des télécommunications en périphérie)	30 €	Fév. 2024	Mai 2024
		Programmes d'éducation spécialisés dans des domaines clés de capacités	55 €	Juil. 2024	Nov. 2024
	Fonds européen de la défense	Systèmes d'avions de combat collaboratifs sans pilote (U-CCA)	15 €	Juin 2024	Nov. 2024
		Communications sous-marines sécurisées et adaptatives pour les SUU	24 €	Juin 2024	Nov. 2024

		Méthodes pour combler les écarts de réalité	15 €	Juin 2024	Nov. 2024
		Composants électroniques	25 €	Juin 2024	Nov. 2024
		Technologies quantiques	24 €	Juil. 2024	Nov. 2024
		Ouverture et émetteur-récepteur multifonctionnels basés sur l'IA	45 €	Juin 2024	Nov. 2024
		Normes de communication multidimensionnelle pour la défense	25 €	Juin 2024	Nov. 2024
		Petits UAS européens améliorés	11 €	Juin 2024	Nov. 2024
		Champ de tir cybernétique coopératif de nouvelle génération	48 €	Juin 2024	Nov. 2024
		Forme d'onde sécurisée pour les communications par satellite	25 €	Juin 2024	Nov. 2024
		Systèmes terrestres polyvalents sans pilote	50 €	Juin 2024	Nov. 2024
		Simulation et formation aux urgences médicales	10 €	Juin 2024	Nov. 2024
Total technologies numériques			**461**		
Biotechnologies	**Programme «L'UE pour la santé»**	La plateforme européenne des vaccins (EVH)	102 €	Mai 2024	Sept. 2024
		Appel à propositions visant à soutenir le développement de nouveaux antiviraux	10 €	Mai 2024	Sept. 2024
		Appel à propositions visant à soutenir des technologies et des procédés de fabrication novateurs au sein de l'Union pour la production de médicaments	17 €	Mai 2024	Sept. 2024
	Fonds européen de la défense	Alliance Contremesures médicale de défense – Actions de recherche	15 €		
		Alliance Contremesures médicale de défense – Actions de développement	10 €		
Total biotechnologies			**154 €**		
Total général			**4 655 €**		

Source: rapports des services de la Commission européenne.

Fin 2024[16], les candidatures pour les thèmes du Fonds européen de la défense et du programme pour une Europe numérique[17] n'avaient pas encore été évaluées. Tous les autres thèmes ont été évalués et ont **mobilisé des financements à hauteur de 4,9 milliards d'EUR**[18] .

Les sections suivantes présentent une ventilation détaillée de l'impact de STEP entre les trois secteurs technologiques STEP, y compris dans les États membres et les régions de l'Union. L'analyse régionale suit la **nomenclature statistique NUTS2** (NUTS 2024, Eurostat).

2.2.1. Stimuler l'innovation propre

La transition vers des **technologies propres et économes en ressources** est au cœur de la stratégie industrielle et climatique de l'Europe, qui sous-tend les efforts déployés par l'Union pour parvenir à la neutralité climatique à l'horizon 2050 dans le cadre du pacte vert pour l'Europe. Plus récemment, le pacte de l'Union pour une industrie propre[19] a reflété cette transition.

Le règlement STEP a reconnu ce secteur comme une priorité stratégique, en s'alignant sur le règlement pour une industrie «zéro net»[20] qui vise à accroître la production de technologies propres essentielles en Europe afin de garantir la souveraineté technologique et de réduire la dépendance à l'égard des fournisseurs extérieurs. En d'autres termes, les investissements dans ces technologies sont essentiels non seulement pour réduire les émissions, mais aussi pour renforcer la compétitivité industrielle et garantir l'indépendance énergétique de l'Union européenne.

Les technologies propres et économes en ressources comprennent un large éventail d'innovations, allant **des technologies renouvelables aux carburants durables, en passant par le captage du carbone et les technologies de décarbonation**[21].

Le Fonds pour l'innovation, financé par le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE de l'UE), a été de loin le principal contributeur aux objectifs de STEP parmi les programmes directement gérés par la Commission. Le premier appel aligné sur STEP au titre du Fonds pour l'innovation a été clôturé en avril 2024. Il a alloué un budget important de 4 milliards d'EUR en vue de soutenir les progrès dans le domaine des technologies propres.

---

[16] Le rapport annuel 2024 couvre les appels à propositions clôturés au plus tard le 31-12-2024, que les résultats aient été annoncés ou non avant la fin de l'année.

[17] En mars 2025, l'évaluation s'est achevée dans le cadre des trois thèmes du programme pour une Europe numérique et 17 labels STEP ont été attribués. Ils figureront dans le rapport annuel 2025.

[18] Ce montant correspond au montant total affecté aux projets sélectionnés en vue d'un financement au titre du Fonds pour l'innovation, d'Horizon Europe et du programme «L'UE pour la santé». Il peut être ajusté lors de la signature des conventions de subvention, ce qui pourrait modifier les contributions individuelles et ne permettrait pas de rapprochement avec les 4,6 milliards d'EUR du paragraphe introductif qui correspond au budget alloué (par rapport au financement accordé) dans le cadre des appels STEP clôturés en 2024 au titre des cinq programmes en gestion directe relevant du champ d'action de STEP.

[19] Communication de la Commission COM/2025/85 intitulée «Le pacte pour une industrie propre: une feuille de route commune pour la compétitivité et la décarbonation», disponible à l'adresse suivante: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52025DC0085.

[20] Règlement (UE) 2024/1735 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 relatif à l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie «zéro net» et modifiant le règlement (UE) 2018/1724, disponible à l'adresse suivante: https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1735/oj.

[21] Une liste détaillée mais non exhaustive des technologies couvertes par le règlement STEP est disponible dans la communication C/2024/3248 de la Commission, Note d'orientation concernant certaines dispositions du règlement (UE) 2024/795 établissant la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP), 2024, disponible à l'adresse suivante: https://eur-lex.europa.eu/eli/C/2024/3209/oj.

Structurés autour de cinq thèmes fondés sur les besoins en dépenses d'investissement (CAPEX) et l'orientation technologique, les appels couvraient des domaines tels que la décarbonation générale, les technologies propres et des projets pilotes. Comme pour tous les appels au titre du Fonds pour l'innovation, les projets ont été évalués sur la base du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre, du niveau d'innovation, de la maturité, de la reproductibilité et du rapport coût/efficacité, ce qui a permis de garantir un processus de sélection rigoureux.

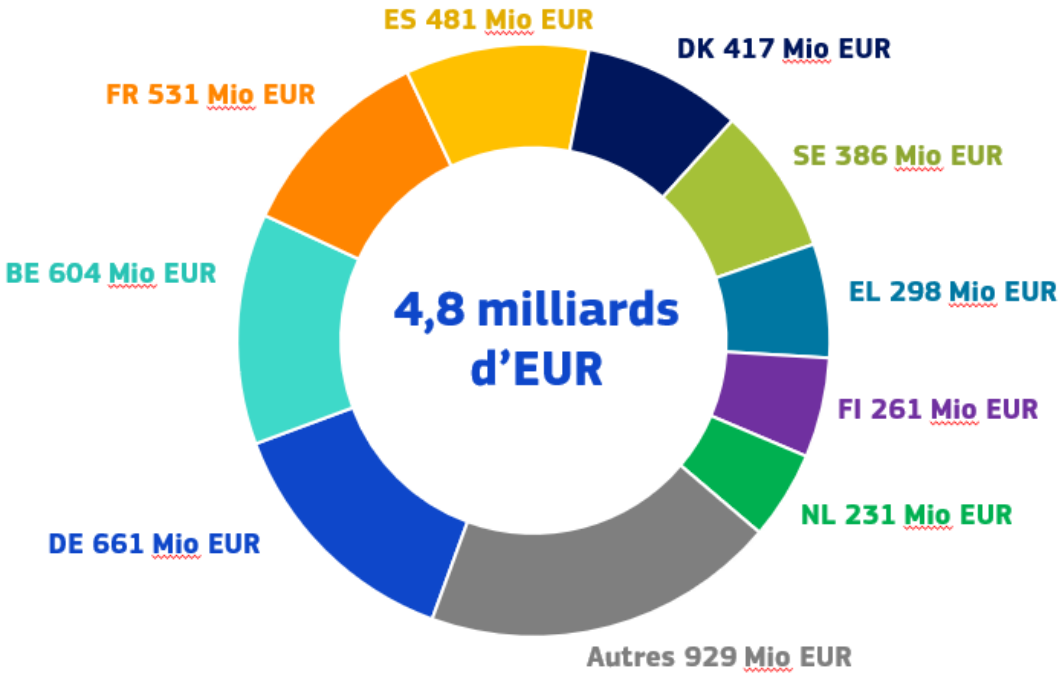
Un soutien financier substantiel a été alloué aux projets sélectionnés en vue d'un financement dans le cadre de ces appels. Au total, **85 projets ont été présélectionnés pour un soutien financier global de 4,8 milliards d'EUR**[22], les subventions couvrant jusqu'à 60 % des dépenses d'investissement et des dépenses opérationnelles incluses dans le déficit de financement des projets, laissant ainsi une marge suffisante pour d'autres ressources financières pour couvrir la partie non financée des coûts éligibles. Parmi ces projets figurent le développement d'une technologie pionnière pour la fabrication de produits chimiques et de matériaux de bloc constitutif à partir de déchets de biomasse (L1X) en Slovaquie, le premier réservoir de stockage souterrain d'énergie thermique à grande échelle de 20 mégawatts (ScaleUp) en Autriche et un système de stockage souterrain permanent de dioxyde de carbone (Greensand Future) au Danemark[23].

Trois initiatives transfrontières multibénéficiaires ont également bénéficié d'un financement d'un montant total de 150,6 millions d'EUR. Par exemple, Energy Observer 2, un projet se déroulant entre la France et les Pays-Bas, qui envisage de mettre au point, de construire et d'exploiter le premier cargo à hydrogène liquide au monde.

FIGURE 4: répartition géographique des subventions octroyées dans le secteur des technologies propres en 2024 par les programmes de financement de l'Union relevant de STEP

[22] Ces chiffres illustrent les résultats de l'appel ou des appels à propositions concernés. La signature ultérieure des conventions de subvention entre les promoteurs de projets et la Commission peut donner lieu à des adaptations en ce qui concerne le nombre de projets bénéficiant d'une subvention ou les contributions individuelles.

[23] De plus amples informations sur un certain nombre de projets retenus sont disponibles à l'adresse suivante: https://strategic-technologies.europa.eu/step-documents_en.



Source: rapports des services de la Commission européenne.

Les entités établies en Allemagne et en Belgique étaient de loin les principales bénéficiaires des subventions liées à STEP dans ce secteur. En effet, elles ont reçu respectivement 661 et 604 millions d'EUR. Viennent ensuite la France (530 millions d'EUR), l'Espagne (480 millions d'EUR) et le Danemark (417 millions d'EUR)[24].

2.2.2. Accélérer l'innovation numérique et l'innovation de très haute technologie

Les technologies numériques et les deep tech jouent un rôle crucial pour faire évoluer la souveraineté technologique et la résilience numérique de l'Europe. Ce secteur englobe un large éventail d'innovations de pointe, y compris **l'informatique avancée, l'intelligence artificielle (IA), la cybersécurité, la microélectronique et les technologies quantiques**[25] qui sont toutes essentielles pour le programme d'action de l'Union pour la décennie numérique à l'horizon 2030[26] qui vise à renforcer les infrastructures numériques, les compétences et l'avance technologique de l'Europe.

Reconnaissant l'importance stratégique de ces technologies, le soutien de STEP en 2024 a été mobilisé par l'intermédiaire de deux thèmes relevant d'Horizon Europe, de trois thèmes relevant du programme

[24] Dans le cadre des labels STEP du Fonds pour l'innovation, pour les projets multibénéficiaires situés dans plusieurs régions, le montant de la contribution financière accordée à la région/à l'État membre concerné(e) est calculé en répartissant la contribution totale octroyée au projet à parts égales entre ses sites.

[25] Une liste détaillée mais non exhaustive des technologies couvertes par le règlement STEP est disponible dans la communication C/2024/3209 de la Commission, Note d'orientation concernant certaines dispositions du règlement (UE) 2024/795 établissant la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP), 2024, disponible à l'adresse suivante: https://eur-lex.europa.eu/eli/C/2024/3209/oj.

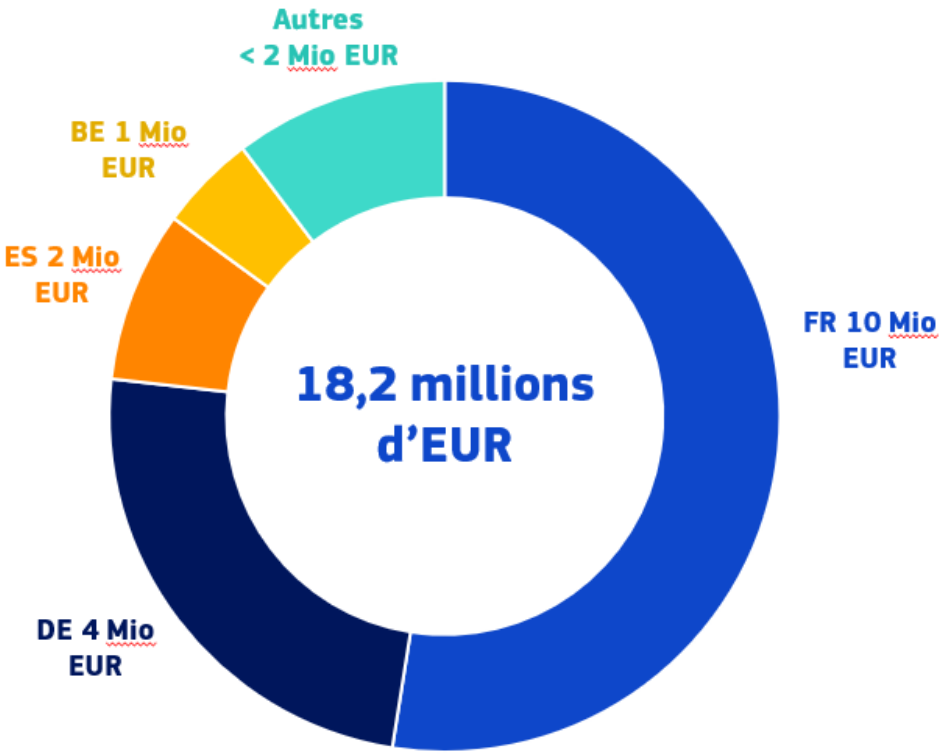
[26] DÉCISION (UE) 2022/2481 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 14 décembre 2022 établissant le programme d'action pour la décennie numérique à l'horizon 2030.

pour une Europe numérique et de douze thèmes relevant du Fonds européen de la défense. Au total, en 2024, un budget de **461 millions d'EUR a été alloué** à des actions liées à STEP dans le secteur des technologies numériques.

À la fin de 2024, six projets avaient été sélectionnés en vue d'un financement dans le cadre des appels susmentionnés d'Horizon Europe[27], auxquels une subvention couvrant 100 % de leurs coûts éligibles avait été accordée. Les contributions au programme pour une Europe numérique et au Fonds européen de la défense sont toujours en cours d'évaluation.

Au total, 18,2 millions d'EUR ont été alloués à ces projets au titre des thèmes liés au label STEP dans le cadre du pilier II, pôle 4 d'Horizon Europe («Numérique, industrie et espace»). Tous ces projets ont été promus par des consortiums transnationaux établis dans tous les États membres de l'Union, la Norvège et l'Islande étant également éligibles.

FIGURE 5: répartition géographique des subventions octroyées dans le secteur des technologies numériques en 2024 par les programmes de financement de l'Union au titre de STEP



Source: rapports des services de la Commission européenne.

[27] À la fin de 2024, les six projets avaient été sélectionnés en vue d'un financement relevant du thème «Technologies spatiales pour la non-dépendance et la compétitivité de l'Europe». L'octroi d'une subvention pour le projet sélectionné dans le cadre du deuxième thème a été reporté car un partenaire majeur s'est retiré du consortium. La signature de la subvention pour le projet sélectionné dans le cadre de ce deuxième thème/appel est attendue au deuxième trimestre 2025.

Au niveau national, les entités françaises et allemandes sont devenues les principales bénéficiaires des subventions liées à STEP dans ce domaine, recevant respectivement 9,6 et 4,4 millions d'EUR. Viennent ensuite l'Espagne (1,5 million d'EUR) et la Belgique (0,8 million d'EUR)[28].

Par exemple, PUMA, une collaboration entre des promoteurs français, allemands et italiens qui s'attaque aux dépendances stratégiques de l'Union dans le domaine de la microélectronique pour les applications spatiales et SPACELINK, une initiative regroupant des entités de Grèce, d'Allemagne, de France et de Belgique, développeront de manière collaborative des composants pour les communications optiques de qualité spatiale[29].

2.2.3. Renforcer les biotechnologies

Les biotechnologies jouent un rôle crucial pour promouvoir l'innovation médicale, renforcer la résilience sanitaire et promouvoir l'autonomie stratégique de l'Europe pour ce qui est des fournitures médicales essentielles. Ce secteur couvre un large éventail de domaines de pointe, notamment **la génomique et la pharmacogénomique, la synthèse de l'ADN, l'ingénierie des cellules et des tissus, la bio-informatique et les nanobiotechnologies**. L'accent mis par STEP sur les biotechnologies vise à accélérer l'innovation, à garantir la sécurité de l'approvisionnement et à renforcer la compétitivité de l'Europe dans le domaine des sciences de la vie.

Le soutien de STEP en faveur des biotechnologies s'est concrétisé en 2024 par l'intermédiaire de trois thèmes spécifiques liés à STEP dans le cadre du **programme «L'UE pour la santé»** et de deux thèmes au titre du **Fonds européen de la défense**. Par l'intermédiaire de ces thèmes, un budget de plus de **150 millions d'EUR** a été mobilisé pour soutenir des projets axés sur le développement d'antiviraux, la production de vaccins, la fabrication de médicaments essentiels ainsi que des contre-mesures médicales de défense. Ces investissements visent à améliorer la préparation de l'Europe aux crises sanitaires à venir, à réduire la dépendance à l'égard des fournisseurs extérieurs et à favoriser la prochaine génération d'avancées biomédicales.

À la fin de 2024, seules les contributions aux thèmes du programme «L'UE pour la santé» avaient été évaluées et leurs résultats avaient été communiqués, et un montant total d'environ **130 millions d'EUR** avait été attribué dans le cadre des appels relevant de STEP. Sept projets ont bénéficié d'une subvention couvrant entre 60 % et 80 % de leurs coûts éligibles. Quatre des projets soutenus sont des initiatives multibénéficiaires, dont trois sont menées par des consortiums transnationaux, sachant que les entités des pays tiers associés[30] sont également éligibles. Il s'agit notamment du développement, au Portugal, d'un procédé pharmaceutique de séchage par atomisation en continu qui renforcera l'efficacité, l'évolutivité et la flexibilité de la fabrication de produits pharmaceutique dans l'Union (PharmSD 3.0) et d'une plateforme pour la fabrication de produits pharmaceutiques fondée sur l'IA et la robotique en collaboration entre des entités établies en Finlande, en Suède, en France, en Estonie et en Allemagne (RoboPharma)[31].

---

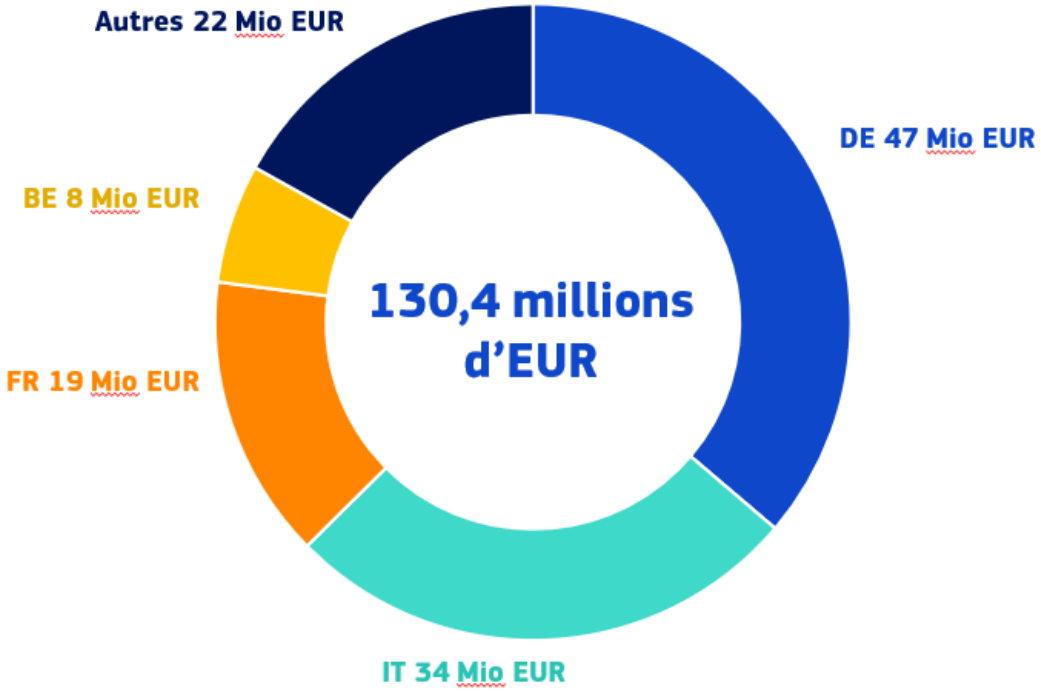
[28] Pour les projets répartis sur plusieurs sites, le montant de la contribution financière accordée à la région/à l'État membre concerné(e) est calculé sur la base de la contribution financière accordée à l'entité ou aux entités qui y sont établies.

[29] De plus amples informations sur un certain nombre de projets retenus sont disponibles à l'adresse suivante: https://strategic-technologies.europa.eu/step-documents_en.

[30] Voir la liste des pays participant au programme «L'UE pour la santé».

[31] De plus amples informations sur un certain nombre de projets retenus sont disponibles à l'adresse suivante: https://strategic-technologies.europa.eu/step-documents_en.

FIGURE 6: répartition géographique des subventions octroyées dans le secteur des biotechnologies en 2024 par les programmes de financement de l'Union au titre de STEP



Source: rapports des services de la Commission européenne.

Les entités allemandes et italiennes sont les principales bénéficiaires. En effet, elles ont reçu respectivement 47 et 34 millions d'EUR. Vient ensuite la France qui a bénéficié de subventions à hauteur de 19 millions d'EUR[32].

2.3. Fonds de la politique de cohésion

La politique de cohésion s'est révélée être l'un des principaux contributeurs à la réalisation des objectifs de STEP et au renforcement de la compétitivité et de la résilience de l'économie européenne. Les principales flexibilités et incitations introduites par STEP pour la politique de cohésion comprenaient la possibilité de financer des investissements productifs dans des entreprises autres que des PME au titre des priorités spécifiques STEP du Fonds européen de développement régional, **des taux de cofinancement plus élevés pouvant aller jusqu'à 100 % au niveau de la priorité spécifique STEP** et **30 % de la dotation aux priorités STEP versée par le budget de l'Union à titre de préfinancement unique de 30 %**.

Afin de répondre au vif intérêt démontré par les États membres, en avril 2024, peu après l'entrée en vigueur du règlement STEP, la Commission européenne a organisé un séminaire technique[33],

[32] Pour les projets répartis sur plusieurs sites, le montant de la contribution financière accordée à la région/à l'État membre concerné(e) est calculé sur la base de la contribution financière accordée à l'entité ou aux entités qui y sont établies.

[33] Inforegio - 2021-2027 séminaires techniques, disponible à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/regional_policy/2021-2027/technical-seminars/step_en.

principalement destiné aux autorités de gestion des fonds de la politique de cohésion, afin de préciser la manière dont il convient de mettre en œuvre STEP dans le cadre des programmes de la politique de cohésion et de fournir des orientations en ce qui concerne le champ d'application de STEP.

La Commission a reçu la **première série de demandes de modification des programmes pour le 31 août 2024** et a alloué des fonds aux investissements STEP avant l'examen à mi-parcours des fonds de la politique de cohésion. Depuis lors, des consultations informelles supplémentaires ont lieu avec un certain nombre d'États membres, dont plusieurs ont donné lieu à des demandes formelles de modification des programmes.

À la fin du mois de décembre 2024, **six États membres avaient soumis 41 modifications de STEP** en vue de leur approbation par la Commission, pour un montant de **6,4 milliards d'EUR de fonds de la politique de cohésion**. Des modifications supplémentaires sont attendues tout au long de l'année 2025.

La répartition est la suivante:

- 4,8 milliards d'EUR au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER);
- 838 millions d'EUR au titre du Fonds social européen plus (FSE+);
- 764 millions d'EUR au titre du Fonds pour une transition juste (FTJ).

2.3.1. Analyse de l'utilisation de STEP dans la politique de cohésion

Au 31 décembre 2024, 29 modifications de STEP pour un montant total de près de 5,9 milliards d'EUR avaient été approuvés par la Commission européenne dans six États membres (*voir tableau 2 et figure 7below*).

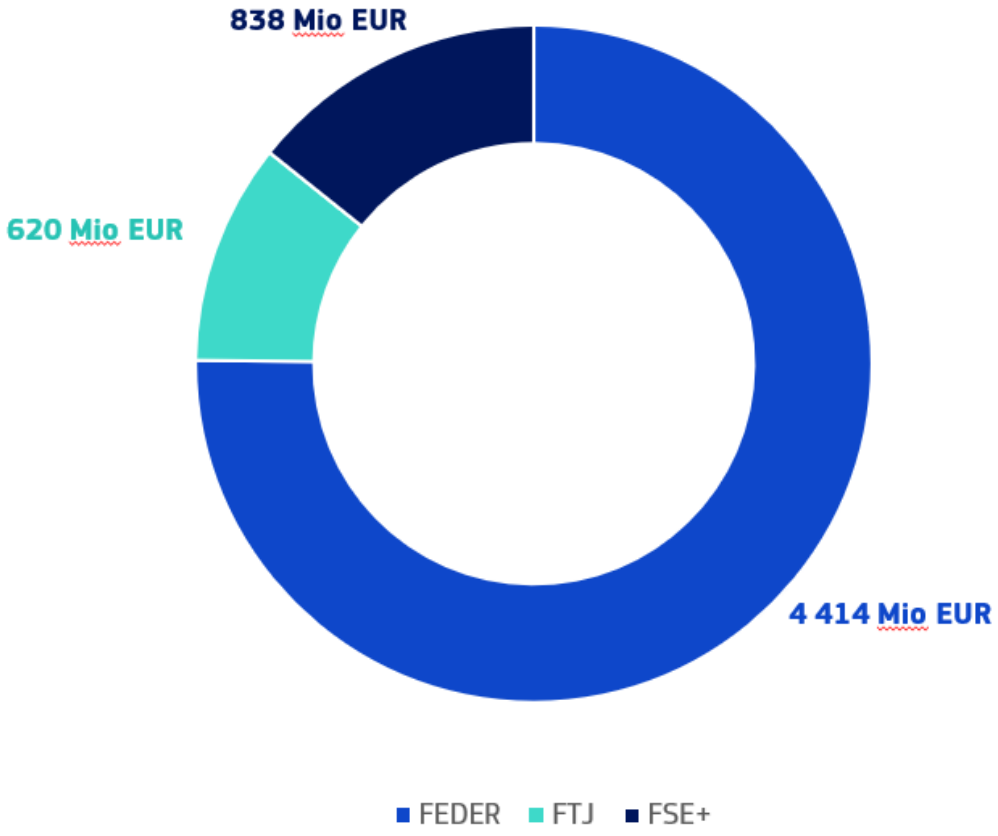
TABLEAU 2: aperçu des dotations financières en 2024 (en millions d'EUR)

EM	Titre	FEDER (Mio EUR)	FTJ (Mio EUR)	FSE+ (Mio EUR)	Total (Mio EUR)
DE	Programme plurifonds FEDER/FTJ Rhénanie-du-Nord-Westphalie 2021-2027	200,20	301,60		501,8
DE	Programme FEDER 2021-2027 Bade-Wurtemberg	62,22			62,2
DK	Technologies et compétences vertes pour une transition juste		52,30		52,3
ES	Programme Catalogne FEDER 2021-2027	113,51			113,5
DE	Programme FEDER 2021-2027 Bavière	104,54			104,5
DE	Programme FEDER 2021-2027 Schleswig-Holstein	47,00			47,0
IT	RP Latium FEDER 2021-2027	109,04			109,0
IT	Sicile FEDER 2021-2027	615,20			615,2
IT	RP Sardaigne FEDER 2021-2027	166,01			166,0
ES	Programme Cantabrie FEDER 2021-2027	15,53			15,5
IT	RP Lombardie FEDER 2021-2027	120,00			120,0
FR	Programme Hauts de France FEDER/FSE+ - FTJ 2021-2027			34,87	34,9
IT	RP Campanie FEDER 2021-2027	581,14			581,1
DE	Programme FEDER 2021-2027 Mecklembourg-Poméranie antérieure	138,69			138,7
ES	Programme Communauté de Madrid FEDER 2021-2027	72,67			72,7
IT	RP Calabre FEDER FSE+ 2021-2027	264,45			264,5
IT	RP Pouilles FEDER FSE+ 2021-2027	471,53			471,5
ES	Programme Aragon FEDER 2021-2027	23,44			23,4
RO	Santé	351,77		114,44	466,2
IT	RP Émilie-Romagne FEDER 2021-2027	61,46			61,5
IT	Programme national de recherche, d'innovation et de compétitivité pour les transitions écologique et numérique 2021-2027	558,46			558,5
IT	RP Ombrie FEDER 2021-2027	31,42			31,4
RO	Croissance intelligente, numérisation et instruments financiers	271,01			271,0
RO	Transition juste		266,33		266,3
FR	Programme régional Île-de-France et bassin de la Seine FEDER-FSE+ 2021-2027	35,19		12,48	47,7
DE	Bavière - FSE+			36,92	36,9
ES	Cantabrie - FSE+			3,17	3,2

ES	Madrid - FSE+			63,82	63,8
RO	Éducation et emploi – RO – FSE+			572,63	572,6
Total	**29**	**4 414,5**	**620,2**	**838,3**	**5 873,0**

Source: rapports des États membres.

FIGURE 7: total des dotations STEP dans les programmes adoptés en 2024 (en Mio EUR)

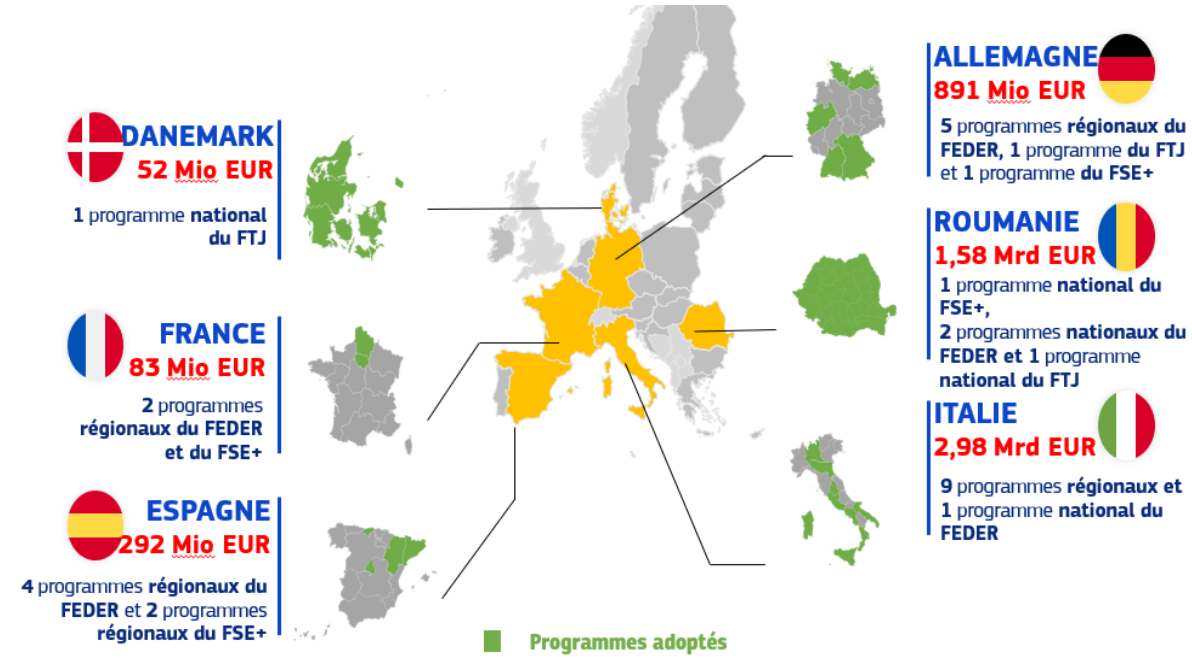


Source: rapports des États membres.

Répartition géographique des investissements STEP

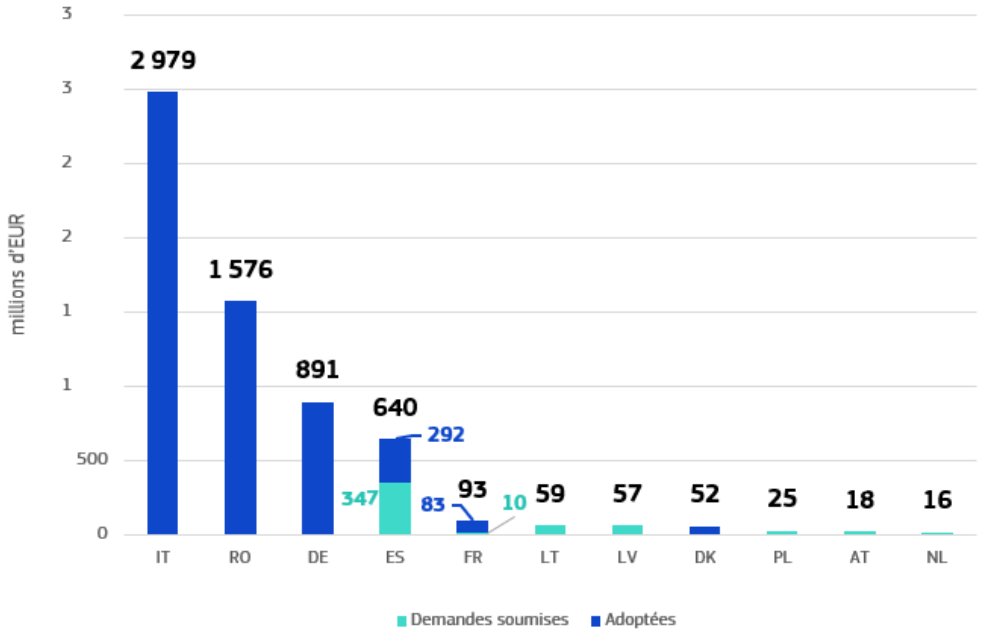
La majorité des investissements liés à STEP ont été proposés par les programmes régionaux en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne (voir figure below), ce qui correspond à 23 des 29 programmes adoptés, avec des dotations STEP à hauteur de 3,7 milliards d'EUR (3,23 milliards d'EUR pour le FEDER, 151 millions d'EUR pour le FSE+ et 302 millions d'EUR pour le FTJ). Les six autres programmes nationaux comportaient des modifications pour une valeur de 2,2 milliards d'EUR (1,18 milliard d'EUR pour le FEDER, 687 millions d'EUR pour le FSE+ et 319 millions d'EUR pour le FTJ).

FIGURE 8: localisation géographique du programme adopté, en 2024



Source: rapports des États membres.

FIGURE 9: volume financier des modifications STEP par État membre en 2024 (soumissions par rapport aux adoptions, par montant dans l'ordre décroissant)[34] (en millions d'EUR)



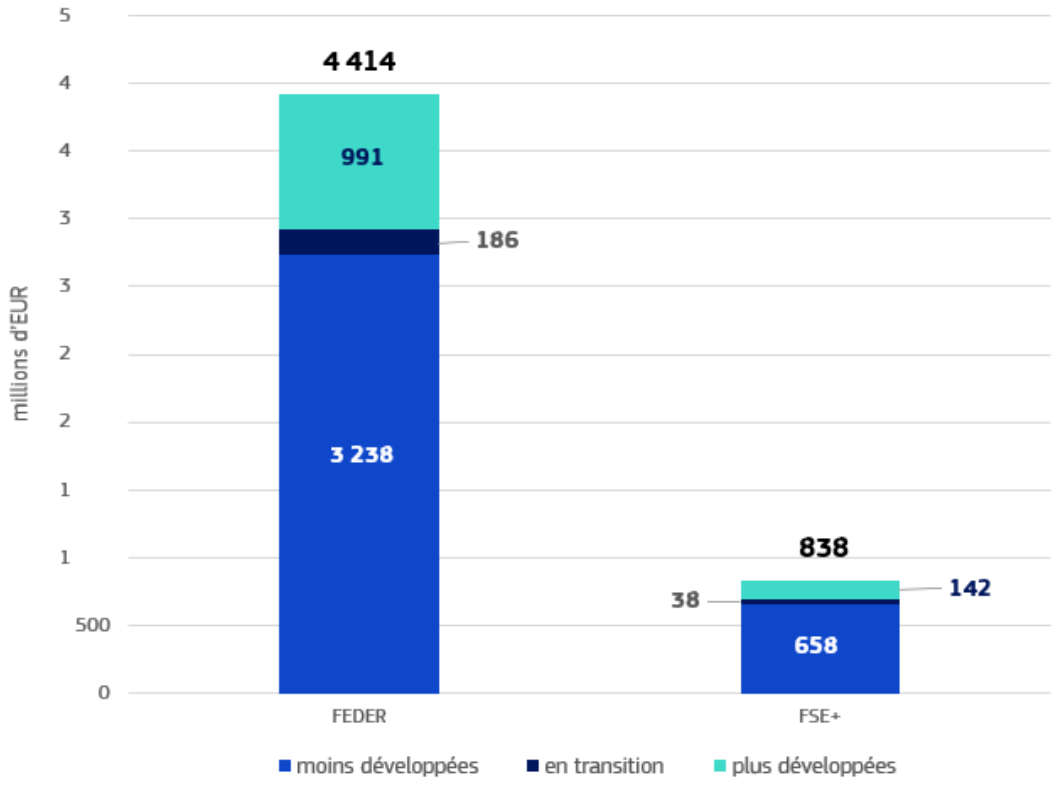
Source: rapports des États membres.

En ce qui concerne le FEDER et le FSE+, plus des deux tiers des dotations STEP ont été reprogrammées pour les régions moins développées[35].

[34] Uniquement pour les programmes ayant des priorités spécifiques ou des montants connus consacrés à STEP sur la base des dotations au titre des domaines d'intervention.

[35] Les «régions moins développées», conformément au règlement (UE) 2021/1060, sont les régions des États membres de l'Union dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant est inférieur à 75 % du PIB moyen des 27 États membres de l'Union européenne.

FIGURE 10: volumes financiers des dotations STEP au titre du FEDER et du FSE+ par catégorie de région en 2024 (en millions d'EUR)



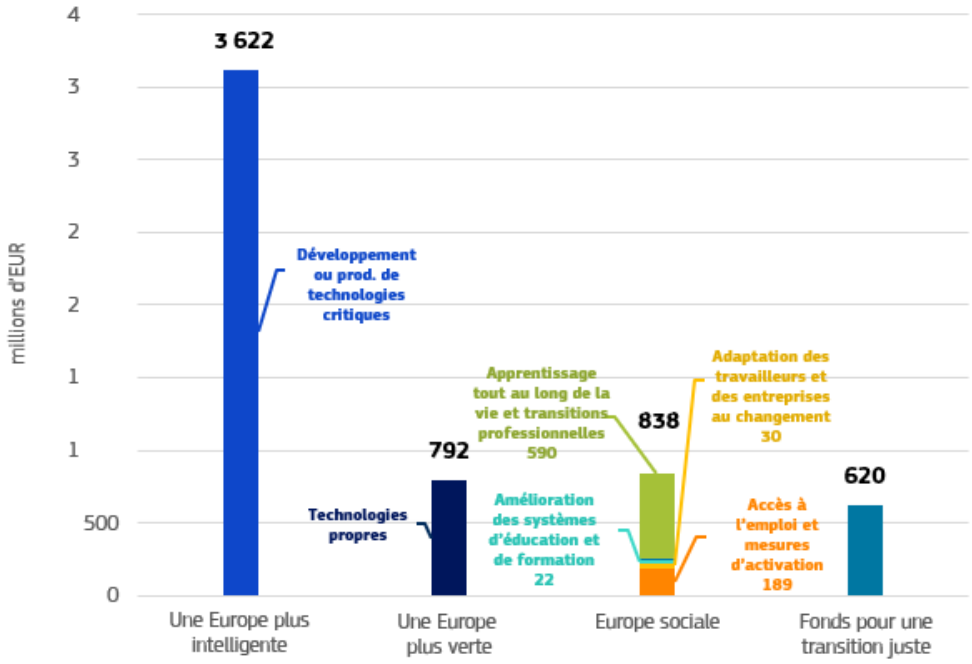
Source: rapports des États membres.

Répartition sectorielle des investissements STEP

La politique de cohésion, au titre de la période de programmation 2021-2027, vise à soutenir une Europe plus intelligente, plus verte, plus connectée, plus sociale et plus inclusive qui est plus proche des citoyens. Ces principaux *objectifs stratégiques* comportent des *objectifs spécifiques* plus détaillés (voir le Portail des données ouvertes pour les Fonds structurels et d'investissement européens – Commission européenne | Données ouvertes sur la cohésion). Le **règlement STEP a introduit deux nouveaux objectifs spécifiques au titre du FEDER et du Fonds de cohésion (FC)** afin de soutenir les investissements visant à renforcer le développement industriel et les chaînes de valeur dans les secteurs stratégiques.

Plus de **60 %** des investissements STEP au titre des fonds de la politique de cohésion seront mis en œuvre dans le cadre du **nouvel objectif spécifique relevant de l'objectif stratégique «Une Europe plus intelligente»**, suivi d'environ **15 % pour les technologies propres dans le cadre de l'objectif stratégique «Une Europe plus verte»**. Le FSE+ soutiendra les compétences au moyen de mesures en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'emploi, avec 14 % des investissements STEP au titre de l'objectif stratégique «Europe sociale». Enfin, 10 % des investissements STEP bénéficieront aux régions en transition juste au titre de l'objectif spécifique du FTJ (voir figure 11).

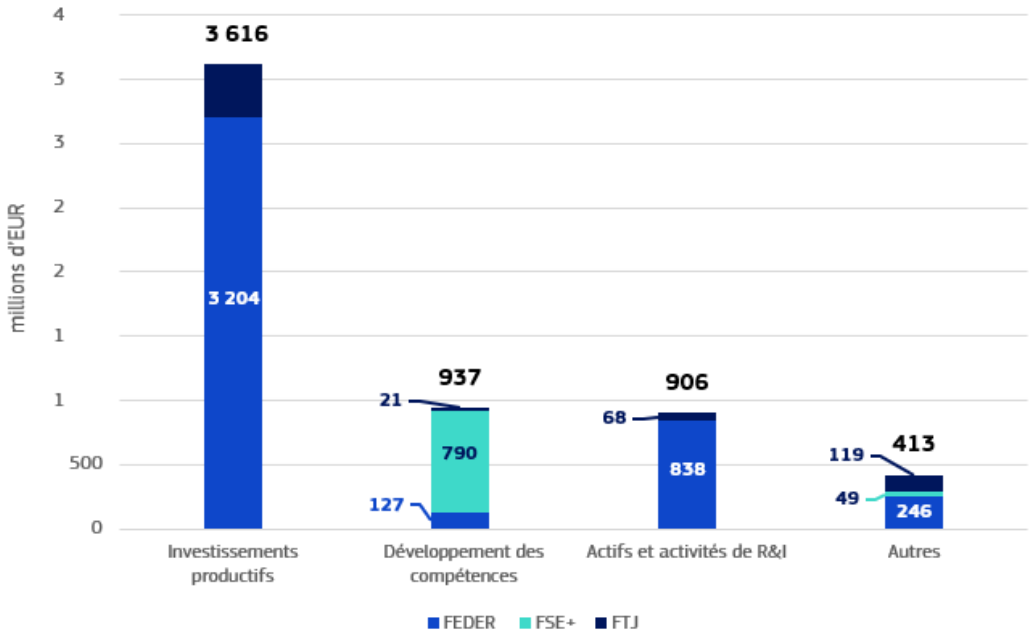
FIGURE 11: volume financier des modifications STEP par objectif stratégique et objectif spécifique en 2024* (en millions d'EUR)



Source: rapports des États membres.
*uniquement pour les programmes assortis de priorités spécifiques.

Les investissements productifs représentent environ 60 % des montants prévus au titre de STEP. Les investissements dans le développement des compétences et dans la recherche et l'innovation représentent 15 % de la dotation. Environ 10 % soutiendront d'autres activités, telles que le transfert de technologies, l'incubation d'entreprises, les entreprises par essaimage et les jeunes pousses, ainsi que les services liés à une économie à faible intensité de carbone et à la résilience face au changement climatique (voir figure 12).

FIGURE 12: volume financier des modifications STEP par secteur en 2024* (en millions d'EUR)

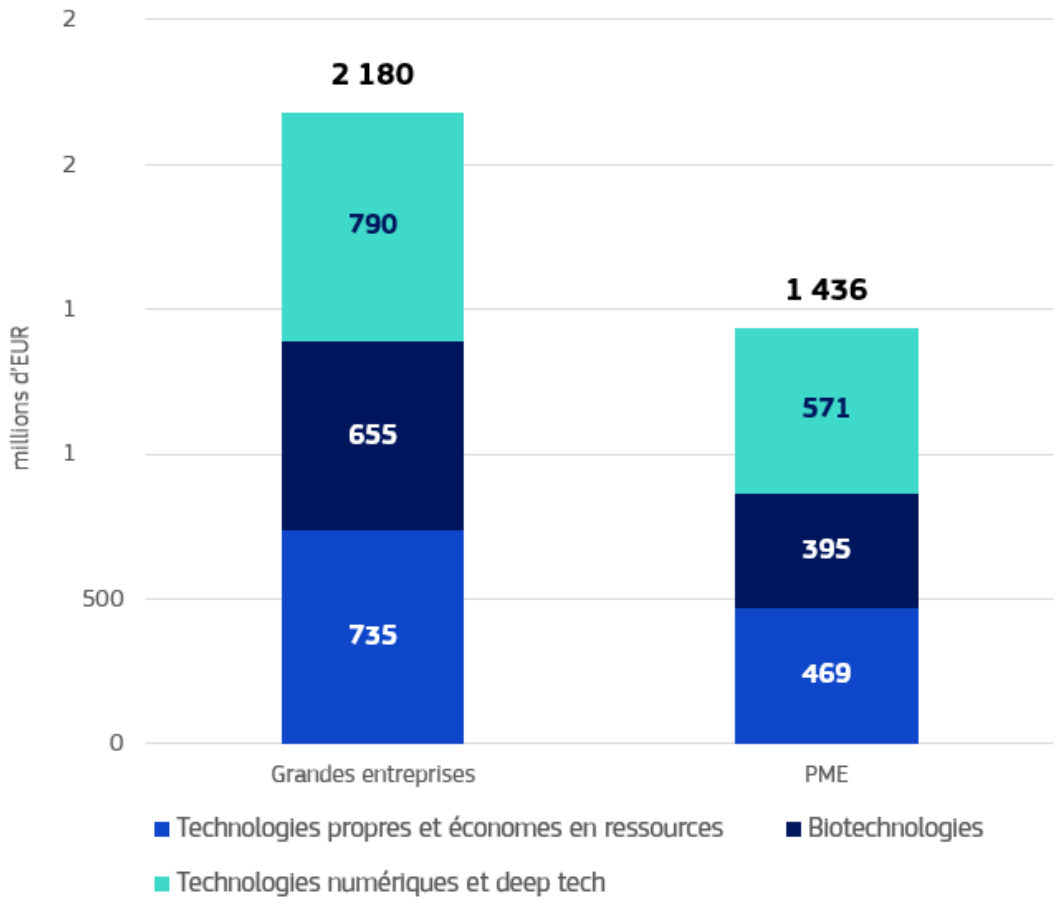


Source: rapports des États membres.

*uniquement pour les programmes ayant des priorités spécifiques ou des montants connus consacrés à STEP.

Si l'on examine la répartition des investissements productifs par secteur STEP, les investissements sont répartis équitablement (voir figure 13). La majeure partie de la dotation a été attribuée à des investissements productifs dans des entreprises autres que des PME, en recourant à la possibilité de financer ces entreprises au titre du FEDER pour des projets liés à STEP.

FIGURE 13: investissements productifs par type d'entreprise et par secteur STEP dans les priorités pour 2024* (en millions d'EUR)



Source: rapports des États membres.

*uniquement pour les programmes ayant des priorités spécifiques ou des montants connus consacrés à STEP.

Principales réalisations attendues des investissements STEP

Sur la base des principaux indicateurs de réalisation et de résultat que les États membres ont sélectionnés dans les programmes modifiés, et conformément aux objectifs de STEP, on peut en déduire que les ressources de la politique de cohésion cofinanceront les technologies stratégiques liées à STEP dans de nombreuses entreprises. Des investissements sont attendus dans environ 7 200 entreprises au total dans 23 des programmes adoptés, dont 2 900 dans le secteur des technologies numériques, 3 000 dans le secteur des technologies propres et près de 570 dans le secteur des biotechnologies. Les investissements prévus devraient créer 9 800 emplois dans les entités bénéficiant d'un soutien.

2.3.2. Appels à propositions dans le cadre des programmes de la politique de cohésion

À la suite de l'approbation des premières modifications du programme STEP, le Danemark et l'Allemagne ont fait état de quatre appels à propositions STEP[36] à la fin de 2024, pour un montant de 244 millions d'EUR[37].

Tableau 3: vue d'ensemble des programmes de la politique de cohésion en 2024

EM	Titre du programme	Montant total en millions d'EUR	Situation au 31/12/2024
DK	Technologies et compétences vertes pour une transition juste	45,5	Achevé
DE	Programme FEDER 2021-2027 Bavière	47,0	En cours (date butoir 31/01/2025)
	Programme FEDER 2021-2027 Schleswig-Holstein	11,4	En cours (date butoir 31/08/2025)
	Programme plurifonds FEDER/FTJ Rhénanie-du-Nord-Westphalie 2021-2027	140,0	En cours (date butoir 03/02/2025)
Total		**243,9**	

Source: rapports des États membres.

2.3.3. Projets sélectionnés

Quatre États membres (le Danemark, la France, l'Allemagne et l'Italie) ont déjà sélectionné des projets dans le cadre de STEP, comme indiqué ci-après:

Au **Danemark**, à la suite de l'appel à propositions danois intitulé «Développement de chaînes de valeur dans le cadre de la conversion de l'électricité en un autre vecteur énergétique», visant à réduire les émissions de CO_2 dans les secteurs dans lesquels la transition est difficile, en créant un marché danois concurrentiel pour l'hydrogène vert et les solutions de conversion de l'électricité en un autre vecteur énergétique (budget de 13 millions d'EUR), quatre projets ont été sélectionnés. Il s'agit notamment d'HyFlex (Flexible Hydrogen Storage for Power-to-X and Grid Optimisation - Stockage flexible de l'hydrogène pour la conversion de l'électricité en un autre vecteur énergétique et optimisation du réseau) qui vise à mettre en place un stockage de l'hydrogène et des compresseurs d'hydrogène associés d'une capacité de stockage de 10 tonnes (500 MWh) et à optimiser le fonctionnement de la centrale de conversion en démontrant un degré plus élevé d'utilisation de la production d'électricité à partir du parc solaire de Kassø, ainsi qu'à assurer un équilibrage optimal de la centrale par rapport au réseau électrique public. Voir la liste des opérations sélectionnées ici.

En **Île-de-France (France)**, l'autorité de gestion a mis en place un instrument financier en vue de soutenir les jeunes pousses industrielles et les PME innovantes à fort potentiel économique, dans le secteur des technologies propres, dans leur phase de préindustrialisation et d'expansion. Voir la liste des opérations sélectionnées ici.

[36] L'Allemagne a lancé cinq autres appels à propositions qui ne sont pas entièrement consacrés à STEP, qui pourraient donner lieu à des projets STEP.

[37] L'Allemagne, l'Italie et la Lettonie ont fait état de nouveaux appels à propositions au début de l'année 2025.

En ce qui concerne le **Bade-Wurtemberg (Allemagne)**, l'autorité de gestion a sélectionné quatre projets, dont un concernant la mise en place d'une infrastructure de microproduction et de vérification pour le développement de «systèmes quantiques compacts» (coût total de 5 millions d'EUR, dont 3 millions d'EUR provenant du FEDER). Un pôle technologique pour la production et la vérification des systèmes quantiques est en cours de création au sein de l'Institut des technologies quantiques du centre aérospatial allemand. Ce projet permettra de développer des systèmes quantiques compacts destinés à des applications spatiales. L'objectif est de transposer les systèmes quantiques de la recherche et du fonctionnement en laboratoire vers des applications, par exemple, en tant que capteurs sur des satellites. Voir la liste des opérations sélectionnées ici.

La **région d'Ombrie (Italie)** a mis en place un instrument financier visant à aider les PME à investir dans le développement et la production de technologies dans les domaines des technologies numériques, des deep tech et des biotechnologies, ainsi que des technologies propres et efficaces, au moyen d'une forme de soutien mixte (prêt et subvention ultérieure sous forme de remise de dettes). L'objectif est de soutenir les PME qui éprouvent plus de difficultés à accéder au crédit pour investir dans des innovations technologiques dans les secteurs décrits ci-dessus. Voir la liste des opérations sélectionnées ici.

2.4. La facilité pour la reprise et la résilience et InvestEU

Au 31 décembre 2024, la **mise en œuvre de STEP au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) était limitée.** Aucun État membre n'a modifié son plan pour la reprise et la résilience (PRR) pour y ajouter une priorité STEP ou soutenir un projet ayant obtenu le label STEP. Aucun État membre n'a fait usage de la flexibilité accrue, introduite par l'article 19 du règlement STEP[38], pour allouer des ressources de la FRR au compartiment «États membres» d'InvestEU pour les investissements liés à STEP, en vue de mobiliser des fonds après août 2026, délai fixé pour la FRR.

Comme prévu, l'obligation pour **les États membres d'accorder la priorité aux projets ayant obtenu le label STEP lors de la révision de leurs PRR n'a pas encore été appliquée en 2024, étant donné que les premiers** labels STEP ont été attribués à la toute fin de l'année 2024.

Afin de faciliter l'adoption de STEP, la Commission a fourni des orientations et un soutien supplémentaires aux États membres. En juillet 2024, la Commission **a modifié les orientations sur la FRR**[39] afin de préciser le processus de modification des PRR pour affecter les ressources de la FRR aux objectifs de STEP. La **Commission a échangé régulièrement avec les PCN STEP et les autorités nationales** responsables des PRR, afin de diffuser des informations, y compris en ce qui concerne la liste des labels STEP attribués dans leurs pays respectifs.

3. OUTIL 3: améliorer la visibilité des projets d'excellence: le label STEP

Parmi les outils introduits par le règlement STEP visant à soutenir le développement et la production de technologies critiques, le label STEP (label de souveraineté) est un label de qualité instauré en vertu de

[38] L'article 19 du règlement STEP modifie les règlements régissant la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), permettant aux États membres d'orienter jusqu'à 6 % de leurs fonds au titre de la FRR vers le compartiment «États membres» d'InvestEU en soutien aux investissements financiers dans les technologies liées à STEP, en plus de la possibilité de transfert préexistante de 4 %, portant le transfert potentiel total à 10 %.

[39] Communication de la Commission C/2024/4618, Orientations sur les plans pour la reprise et la résilience.

l'article 4 du règlement STEP. Il est **décerné par la Commission européenne en signe de reconnaissance des projets de qualité** dans l'ensemble du marché intérieur. Il est attribué à l'issue de la procédure de sélection dans le cadre des cinq programmes gérés directement par la Commission et contribuant à STEP: le Fonds européen de la défense, Horizon Europe, le programme pour une Europe numérique, le Fonds pour l'innovation et le programme «L'UE pour la santé».

3.1. Critères d'éligibilité

Conformément à l'article 4, paragraphe 1, du règlement STEP, la Commission attribue un label STEP à tout projet qui remplit deux conditions:

- **l'alignement stratégique**: contribue directement à la réalisation des objectifs de STEP, tels que définis à l'article 2 du règlement STEP et précisés dans la note d'orientation STEP[40].
- **l'excellence**: respecte des exigences minimales de qualité, notamment les critères d'éligibilité, d'exclusion et d'attribution, définies par l'appel à propositions spécifique dans le cadre duquel il est évalué.

Dans la pratique, les **services de la Commission conçoivent des appels à propositions spécifiques (c'est-à-dire des «appels») pour mettre en œuvre les objectifs de STEP**. Un label STEP est décerné aux propositions soumises dans le cadre des appels spécifiques qui respectent les exigences de qualité après évaluation par les services de la Commission. Un projet peut recevoir le label STEP même s'il ne perçoit pas de financement direct en raison du budget limité d'un appel à propositions spécifique.

Les projets approuvés au titre du cadre «**projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC)**» font l'objet d'une évaluation approfondie de la Commission. Le label STEP pourrait aider ces projets à accéder à des financements, provenant par exemple des fonds de cohésion, mais le règlement STEP ne prévoit pas l'attribution de labels STEP aux PIIEC.

Le label STEP est semblable au **label d'excellence** qui est actuellement attribué à des projets évalués dans le cadre de programmes, entre autres, tels qu'Horizon Europe et le programme pour une Europe numérique, qui n'ont bénéficié d'aucun financement en raison de l'insuffisance du budget disponible dans le cadre d'un appel spécifique. Le règlement STEP accorde au label STEP le même statut que le label d'excellence, pour ce qui est de faciliter l'accès aux fonds de la politique de cohésion (*voir ci-dessous*).

Toutefois, contrairement au label d'excellence, **le label STEP est également attribué à des projets financés (partiellement ou intégralement), ce qui ouvre la voie à d'éventuelles combinaisons de financements**. Le label d'excellence concerne un éventail spécifique d'actions de financement de l'Union au titre d'Horizon Europe[41].

3.2. L'attribution du label STEP

Le processus d'attribution du label STEP est conçu pour être simple et facile à utiliser. **Les promoteurs de projets n'ont pas besoin d'une demande distincte**; les projets présentés dans le cadre d'un appel lié au label STEP au titre des cinq programmes éligibles sont automatiquement évalués en vue de l'obtention d'un label STEP. Le label STEP est décerné en même temps que les résultats de l'appel, lorsque

[40] Communication C/2024/3209 de la Commission, Note d'orientation concernant certaines dispositions du règlement (UE) 2024/795 établissant la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP), 2024, disponible à l'adresse suivante: https://eur-lex.europa.eu/eli/C/2024/3209/oj.

[41] À l'inverse du label STEP, le label d'excellence bénéficie d'exemptions au titre du RGEC.

les bénéficiaires reçoivent un certificat en ligne et une brochure explicative élaborée par la Commission européenne.

Les projets retenus sont publiés sur le portail STEP dans un tableau de bord spécifique[42], conformément au règlement financier[43]. Pour les appels pour lesquels la Commission a décidé de déclencher des restrictions de sécurité au titre de l'article 136 du règlement financier ou des articles connexes des actes des programmes respectifs, en ce qui concerne les actifs et intérêts stratégiques de l'Union, des conditions supplémentaires peuvent s'appliquer. Dans de tels cas, une évaluation du contrôle de la propriété (ECP) peut être requise, mais elle n'est réalisée que si le projet est sélectionné en vue d'un financement. Pour les projets dotés du label STEP dans le cadre d'appels à propositions faisant l'objet d'une restriction de sécurité, qui n'ont bénéficié d'aucun financement, les incitations liées peuvent ne pas être disponibles jusqu'à la réalisation d'une évaluation du contrôle de la propriété.

3.3. Avantages liés à l'obtention d'un label STEP

Le label STEP a été introduit dans le règlement STEP afin de **faciliter l'accès à des financements alternatifs ou complémentaires provenant de programmes de l'Union et d'investisseurs privés**, y compris les fonds de la politique de cohésion, la facilité pour la reprise et la résilience, le Fonds pour la modernisation et InvestEU[44].

La décision finale concernant le soutien financier supplémentaire reste du ressort des autorités chargées de la gestion des ressources budgétaires de l'Union dans les États membres, telles que celles qui supervisent les fonds de la politique de cohésion et la facilité pour la reprise et la résilience.

En 2024, le groupe de travail STEP de la Commission a veillé à ce que les projets ayant reçu le label soient publiés sur le portail STEP[45], la liste étant régulièrement mise à jour et activement partagée avec les PCN STEP. Le groupe de travail STEP a également diffusé ces informations auprès des services compétents de la Commission qui soutiennent les États membres dans la mise en œuvre des financements de l'Union, notamment la DG REGIO, la DG ECFIN et le SG-REFORM.

Au cours de la première année de mise en œuvre de STEP, des difficultés initiales sont apparues en ce qui concerne l'efficacité du label STEP en tant qu'outil permettant de faciliter les financements.

Par exemple, **il peut être complexe de combiner différentes sources de financement en raison des différentes méthodes utilisées par les autorités chargées de l'octroi**. Par exemple, lorsqu'elle

[42] Voir https://strategic-technologies.europa.eu/investors_en.

[43] L'article 125 du règlement (UE) 2024/2509 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (c'est-à-dire le règlement financier) impose à la Commission de publier des informations sur les destinataires de fonds financés par le budget de l'Union. Disponible à l'adresse suivante: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202402509.

[44] Parmi les facilités introduites par le règlement STEP, les autorités de gestion du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen plus (FSE+) peuvent financer directement des projets dotés du label STEP sans lancer un nouvel appel à propositions, pour autant que les projets remplissent les conditions du programme. De même, le règlement STEP impose aux États membres d'accorder la priorité aux projets assortis du label STEP lors de la révision de leurs plans pour la reprise et la résilience ou de l'attribution d'investissements provenant de leur part du Fonds pour la modernisation et de les prendre en considération dans les procédures relatives à la sélection des investissements par la BEI et dans les «contrôles de conformité» prévus par le règlement (UE) 2021/523, (règlement InvestEU).

[45] Voir https://strategic-technologies.europa.eu/investors_en.

rembourse les coûts du projet, la Commission utilise fréquemment des «options de coûts simplifiés»[46]. Ces méthodes permettent de rembourser les coûts d'un projet sur la base d'estimations des coûts ou de la réalisation d'étapes prédéfinies du projet. L'alignement de ces approches sur les systèmes de remboursement fondés sur les coûts réellement engagés pose des difficultés, notamment en ce qui concerne le respect de l'interdiction du double financement[47] qui empêche que le budget de l'Union finance plus de 100 % d'un élément de coût.

Ces questions seront examinées plus en détail dans le rapport d'évaluation intermédiaire de STEP prévu pour le second semestre 2025.

3.4. Point sur la situation

Les premiers labels STEP ont été attribués en octobre 2024, uniquement après l'achèvement du processus d'évaluation des tout premiers appels alignés sur STEP. **En 2024, 162 labels STEP au total ont été attribués** dans le cadre des cinq thèmes de l'appel au titre du Fonds pour l'innovation pour 2023, des deux thèmes d'Horizon Europe — l'appel à propositions pour le pilier II «Espace» et des trois thèmes du programme «L'UE pour la santé». Les labels STEP attribués au titre du Fonds pour l'innovation ont été décernés à des projets dans le domaine des technologies propres et économes en ressources, tandis que les labels attribués dans le cadre d'Horizon Europe et du programme «L'UE pour la santé» concernent respectivement les secteurs des technologies numériques et des biotechnologies.

TABLEAU 4: synthèse des labels STEP attribués dans le cadre des appels à propositions liés à STEP en 2024

Nom de l'appel	Nom du thème de l'appel	Labels
InnovFund-2023-NZT	Grande échelle	80
	Moyenne échelle	16
	Petite échelle	8
	Projets pilotes	20
	Technologies propres	25
	Total	**149**

Nom de l'appel	Nom du thème de l'appel	Labels
HORIZON-CL4-2024-SPACE-01	Étude de phase B sur la gravimétrie spatiale quantique et maturation technologique	0
	Technologies spatiales pour la non-dépendance et la compétitivité de l'Europe	6
	Total	**6**

[46] L'article 125 du règlement financier prévoit que les contributions de l'Union en gestion directe, partagée ou indirecte peuvent prendre la forme d'un financement non lié aux coûts des opérations concernées sur la base i) du respect des conditions énoncées dans la réglementation sectorielle ou les décisions de la Commission ou ii) de l'obtention de résultats mesurés par rapport à des valeurs intermédiaires précédemment fixées ou au moyen d'indicateurs de performance.

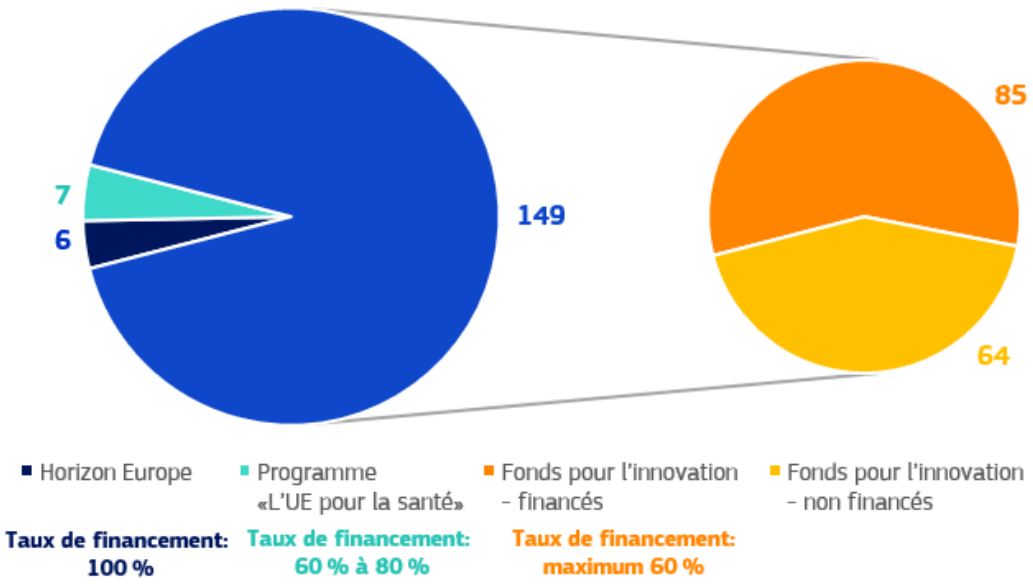
[47] L'article 194 du règlement financier, tout en permettant un cofinancement à partir de lignes budgétaires distinctes, prévoit que «dans tous les cas, les mêmes coûts ne peuvent être financés deux fois par le budget».

Nom de l'appel	Nom du thème de l'appel	Labels
EU4H-2024-PJ-01	La plateforme européenne des vaccins (EVH)	1
	Appel à propositions visant à soutenir le développement de nouveaux antiviraux	1
	Appel à propositions visant à soutenir des technologies et des procédés de fabrication novateurs au sein de l'Union pour la production de médicaments	5
	Total	**7**

Source: rapports des services de la Commission européenne.

Sur un total de 162 projets ayant obtenu le label STEP, 98 projets ont été présélectionnés en vue d'une subvention dans le cadre de l'appel à propositions au regard duquel ils ont été évalués. Tous les projets ayant obtenu un label STEP au titre d'Horizon Europe et du programme «L'UE pour la santé» et 85 projets ayant obtenu le label au titre du Fonds pour l'innovation ont également été invités à préparer les conventions de subvention. Dans la plupart des cas, les subventions octroyées couvriront une partie des coûts éligibles des projets (par exemple, au maximum 60 % du déficit de financement du Fonds pour l'innovation), ce qui laissera une marge de manœuvre pour un éventuel financement complémentaire. Les 64 autres projets ayant fait l'objet d'une évaluation positive au titre du Fonds pour l'innovation n'ont pas reçu de subventions en raison de contraintes budgétaires, mais le label STEP leur a été décerné pour leur fort potentiel et leur grande valeur technique.

FIGURE 14: ventilation du nombre de projets ayant obtenu un label STEP par statut de financement et par programme ayant attribué le label.



Source: rapports des services de la Commission européenne.

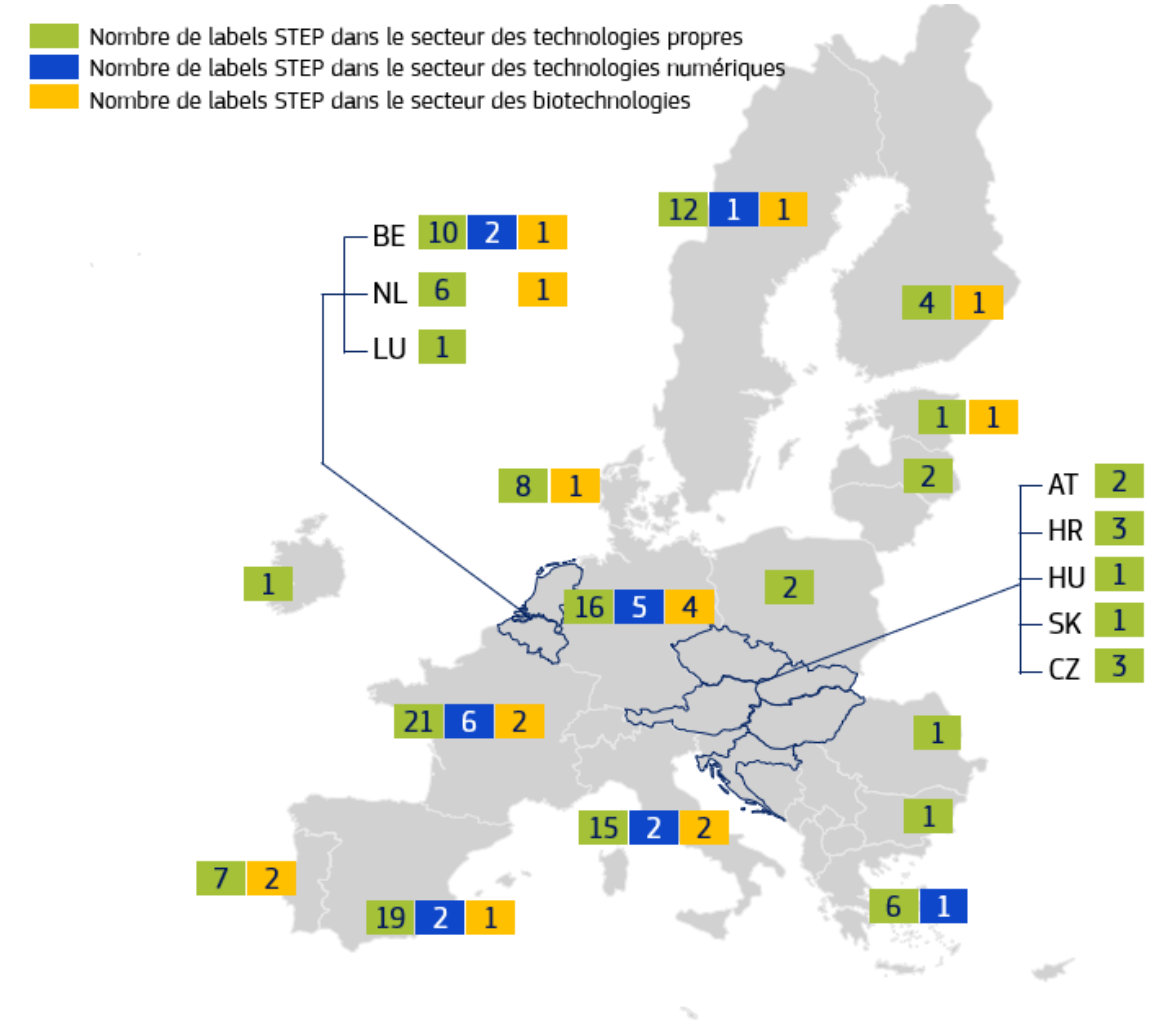
Sur la base du thème pour lequel ils ont été évalués, la plupart des projets retenus étaient alignés sur l'objectif de STEP consistant à soutenir le développement et/ou la production de technologies critiques dans l'ensemble de l'Union ou à préserver et à renforcer leurs chaînes de valeur respectives.

En 2024, aucun projet doté d'un label STEP n'a spécifiquement porté sur des pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans les secteurs STEP.

En ce qui concerne la répartition géographique, la plupart des projets ayant obtenu un label STEP étaient mis en œuvre[48] en France (29 labels), en Allemagne (25 labels), en Espagne (22 labels), en Italie (19 labels) et en Suède (14 labels).

[48] Un pays est considéré comme ayant reçu un label STEP si au moins un projet ayant obtenu un tel label est partiellement ou totalement situé à l'intérieur de ses frontières, même dans le cas de projets multisites.

FIGURE 15: répartition géographique des labels STEP attribués en 2024[49]



Source: rapports des services de la Commission européenne.

Sur le plan **régional**, les régions de l'Union qui ont reçu le plus grand nombre de labels STEP étaient la Catalogne (Espagne) et la Lombardie (Italie), avec cinq labels STEP dans le secteur des technologies propres, l'Île-de-France (France) avec quatre labels pour les technologies numériques et deux pour les biotechnologies, et la Haute-Bavière (Allemagne) avec deux labels pour les technologies numériques et deux pour les biotechnologies.

[49] Les labels STEP attribués à des consortiums multibénéficiaires sont comptabilisés dans chaque État membre dans lequel une entité participante est établie.

4. OUTIL 4: faciliter l'accès aux financements grâce au portail STEP

4.1. Portail STEP: un guichet unique pour les soumissionnaires, les pouvoirs publics et les investisseurs

Conformément à l'article 6 du règlement STEP, une première version du portail STEP (Portail de la souveraineté) a été **rendue publique le 29 avril 2024, moins de deux mois après l'entrée en vigueur du règlement**. Ce portail mettait l'accent sur les cinq programmes de l'Union relevant du champ d'application de STEP qui sont gérés directement par la Commission. Il fournissait des informations sur:

- les appels à propositions en cours et à venir contribuant aux objectifs de STEP;
- la liste des technologies relevant du champ d'application de STEP;
- des informations concises sur STEP et les programmes sous-jacents;
- la possibilité d'envoyer des observations et des questions et de s'abonner au bulletin d'information STEP;
- des liens vers les ressources existantes (par exemple, services de conseil, initiatives clés de la Commission soutenant les objectifs de STEP, etc.).

En réponse aux observations des utilisateurs, une **version remaniée du portail STEP a été mise en ligne en septembre 2024**. Cette version mise à jour a introduit:

- une **structure centrée sur l'utilisateur** qui adapte le contenu aux besoins spécifiques des principaux publics visés: promoteurs de projets, autorités de gestion du budget de l'Union dans les États membres et investisseurs privés. Des sections spécifiques ont été créées pour chaque groupe, ce qui facilite l'accès à des informations pertinentes;
- une amélioration des visuels et des infographies, une amélioration de la conception du portail et un renforcement de son **identité visuelle**;
- un **tableau de bord pour l'obtention de financements («Get Funding»)** qui répertorie tous les appels à propositions liés à STEP en utilisant les données du portail de l'Union pour les financements et les appels d'offres (EU Funding & Tenders) en tant qu'épine dorsale et en réorientant les promoteurs de projets vers ce dernier en vue répondre de manière effective à des appels spécifiques;
- une **carte interactive des PCN STEP**;
- le **tableau de bord des labels STEP** qui fournit des informations détaillées sur les projets ayant obtenu le label STEP, dans l'ensemble de l'Union;
- une carte mettant en évidence les États membres/régions qui ont débloqué des possibilités de financement pour **STEP au titre de leurs programmes relevant de la politique de cohésion**.

Après avoir été en ligne pendant huit mois, le portail STEP est désormais devenu une plateforme attrayante et accessible destinée à toutes les parties intéressées. Le portail STEP a été créé sous la forme d'un **guichet unique complet** conçu pour présenter toutes les possibilités de financement disponibles au titre des financements de l'Union pour les secteurs stratégiques alloués dans le cadre de STEP, sans faire double emploi avec les systèmes existants, étant donné qu'il s'appuie en partie sur le portail pour les financements et les appels d'offres.

4.2. STEP en tant que point d'entrée pilote unique pour les financements de l'Union

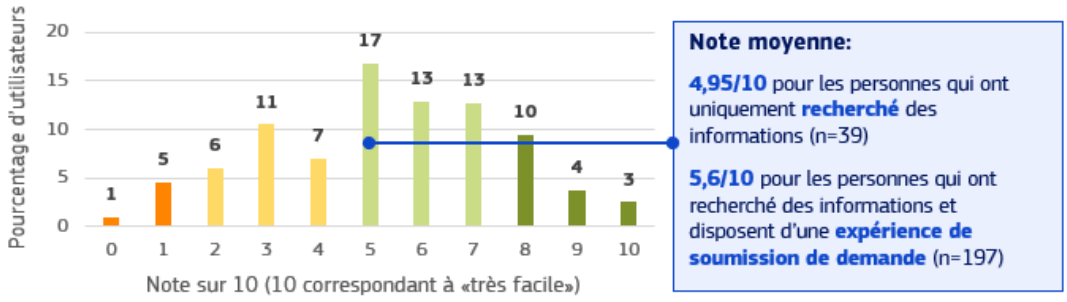
L'un des objectifs du portail STEP, tel que défini dans le règlement STEP, consistait à évaluer la faisabilité de la fourniture d'informations concernant les programmes de l'Union sur un portail unique de l'Union, à rapprocher toutes les possibilités de financement de l'Union des bénéficiaires potentiels et de renforcer leur transparence à l'égard des citoyens de l'Union.

Guidé par une approche centrée sur l'utilisateur, le groupe de travail STEP a mené une **enquête à l'échelle de l'Union européenne sur l'accès aux financements de l'Union**, entre mi-septembre et fin octobre 2024, qui a recueilli près de 500 réponses provenant de l'ensemble des 27 États membres. Parallèlement, **30 entretiens bilatéraux** ont eu lieu avec un échantillon de bénéficiaires potentiels, d'associations sectorielles, de points de contact nationaux (de STEP et d'autres programmes de l'Union tels qu'Horizon Europe) et de sociétés de conseil.

Voici les principaux éléments à retenir:

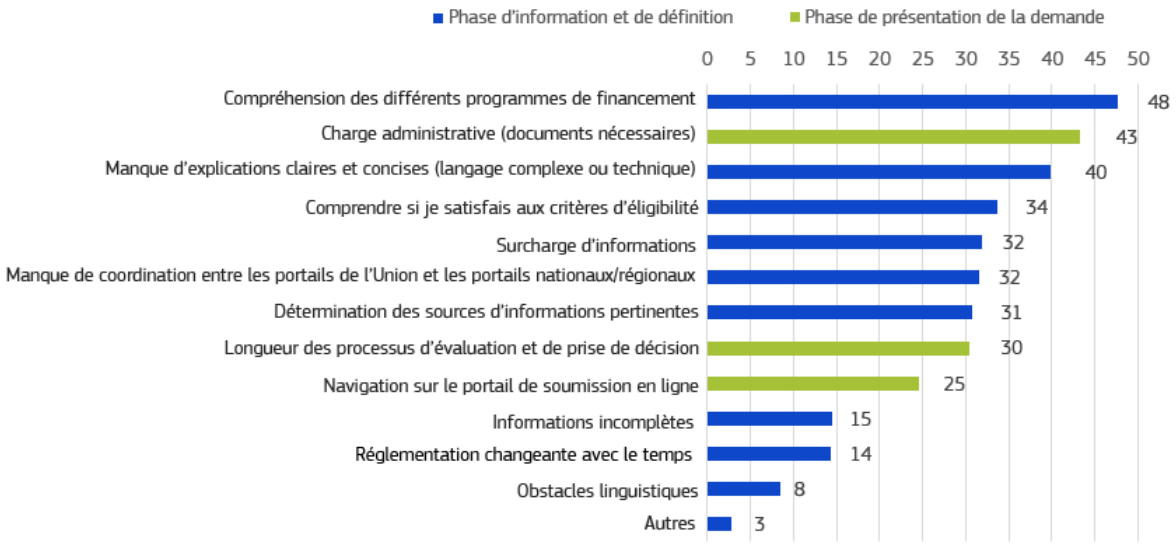
- Les demandeurs éprouvent des difficultés à trouver des informations sur les financements de l'Union.

FIGURE 16: est-il facile de trouver des informations sur les financements de l'Union?



Source: enquête à l'échelle de l'Union européenne sur l'accès aux financements de l'Union menée entre mi-septembre et fin octobre 2024.

FIGURE 17: difficultés lors de la recherche d'informations sur les financements (pourcentage d'utilisateurs)



Source: enquête à l'échelle de l'Union européenne sur l'accès aux financements de l'Union menée entre mi-septembre et fin octobre 2024.

- Tant les nouveaux utilisateurs que les utilisateurs expérimentés attribuent à la *facilité de trouver des informations sur les financements de l'Union* une note de seulement 5/10, ce qui indique que **l'expérience globale est difficile**, quel que soit le niveau d'expérience dont dispose l'utilisateur.
- La plupart des utilisateurs ont indiqué que ces difficultés sont liées aux phases de sensibilisation et d'identification, confirmant que le paysage actuel des possibilités de financement de l'Union est **trop difficile à lire et qu'il est trop compliqué de s'y repérer** (*«Je dois très souvent rechercher de nouvelles informations [pas de rappels utiles]», «je confonds les délais généraux [ouverture, clôture, date d'échéance]», «il est difficile de comprendre les montants des financements éligibles [quels sont les coûts éligibles]»*).
- Par conséquent, **les utilisateurs doivent s'appuyer largement sur un soutien externe**: ils recherchent en particulier des ressources gratuites telles que des événements et des webinaires, mais 33 % des utilisateurs doivent s'appuyer sur des experts ou des consultants professionnels rémunérés pour obtenir des conseils. Le recensement des possibilités de financement de l'Union a donc un coût pour les parties intéressées avant même qu'elles n'entament le processus de demande.
- Les parties intéressées recherchent un **portail sur les financements de l'Union** qui soit clair et facile à utiliser.
- Les **canaux officiels** restent la principale source d'information. Les parties intéressées nourrissent de grands espoirs pour que le portail soit clair, facile à naviguer et à comprendre et rassemble toutes les possibilités de financement découlant du budget de l'Union.
- Les **sources non officielles** telles que les événements et les réseaux professionnels sont fortement exploitées pour obtenir des informations supplémentaires et des données actualisées.

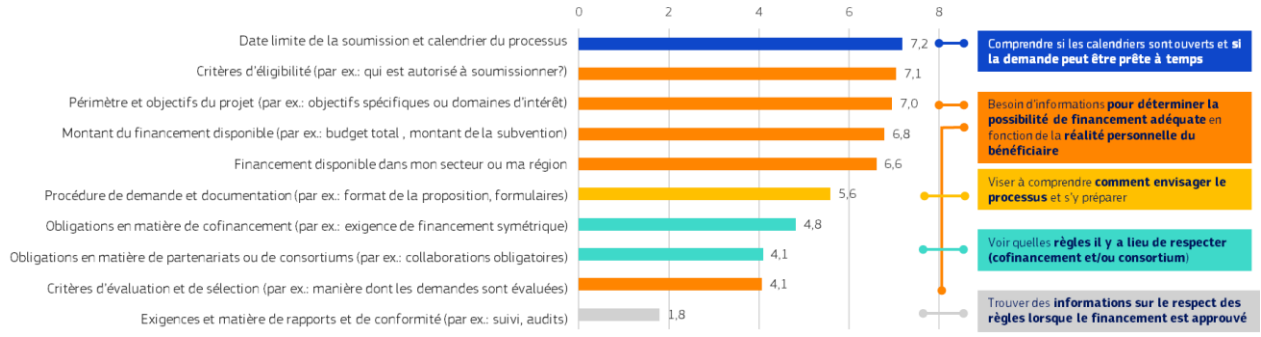
Un guichet unique: attentes des utilisateurs à l'avenir

En 2024, le groupe de travail STEP s'est efforcé de fournir un portail STEP visant à faciliter la vie des soumissionnaires et permettant ainsi à un plus grand nombre de chercheurs/d'entreprises d'accéder à des financements de l'Union, en vue d'atteindre l'objectif fixé à l'article 6 du règlement STEP en ce qui concerne la simplification et la transparence. L'expérience positive sur le portail STEP a été confirmée**:** 1/3 des personnes interrogées connaissaient déjà STEP (ce qui montre que l'effet de sensibilisation est positif compte tenu du court laps de temps depuis lequel il était disponible) et près de 90 % d'entre elles ont réussi à trouver les informations dont elles avaient besoin.

3 personnes interrogées sur 4 ont vu l'intérêt de disposer d'un **guichet unique associant des possibilités de financement de l'Union et des États membres.**

Les utilisateurs ont souligné **les types d'informations essentielles**: les trois principales sont le délai et le calendrier d'un appel, ses conditions d'éligibilité et son périmètre, ainsi que le type de financement et le montant.

FIGURE 18: quelles sont les informations les plus importantes qu'il convient de repérer?



Source: enquête à l'échelle de l'Union européenne sur l'accès aux financements de l'Union menée entre mi-septembre et fin octobre 2024.

Mettre en place un simulateur pour fournir aux PME des orientations sur les possibilités de financement de l'Union

Afin de se conformer à l'exigence énoncée à l'article 8 du règlement STEP concernant la possibilité d'établir un simulateur, le groupe de travail STEP a entamé dès 2024 des travaux sur un **projet de robot conversationnel pour STEP utilisant l'intelligence artificielle (IA)**. Un tel outil devrait aider les soumissionnaires à mieux cerner les possibilités de financement auxquelles ils peuvent prétendre sur la base de la demande (c'est-à-dire en tenant compte des contributions de l'utilisateur ou d'une idée de projet). Une nouvelle approche de ce type révolutionnerait le système actuel des financements de l'Union, qui, pour l'heure, **repose sur l'offre** et exige des soumissionnaires qu'ils examinent un large éventail de programmes afin de trouver les possibilités de financement pertinentes.

S'appuyant sur les besoins des utilisateurs exprimés dans l'enquête, le groupe de travail STEP s'est fait une idée plus claire de la manière dont l'intelligence artificielle pourrait contribuer à trouver les possibilités de financement de l'Union:

- les utilisateurs attendent de l'IA qu'elle fournisse **des informations claires et une aide pour débuter** afin de recenser les possibilités de financement de l'Union;

- une majorité d'utilisateurs **considère l'IA comme une aide** permettant de déterminer l'adéquation des possibilités de financement les plus pertinentes;
- les utilisateurs **n'ont pas manifesté leur intérêt pour l'utilisation de l'IA pour la mise en relation** (pour trouver des partenaires pour les projets multibénéficiaires);
- la **fiabilité** et l'**exactitude des informations** sont les caractéristiques les plus appréciées que les utilisateurs attendent de l'aide que l'IA peut leur fournir;
- la **prise en charge de plusieurs langues** est considérée comme un «aspect agréable» par les utilisateurs des États membres d'Europe orientale, mais elle n'est pas indispensable par rapport aux éléments qui précèdent.

5. Contribution aux objectifs à long terme relatifs à la compétitivité

En orientant les investissements vers l'innovation dans la technologie numérique et la deep tech, dans les technologies propres et économes en ressources et dans les biotechnologies, **STEP renforce la compétitivité de l'Europe en renforçant la résilience industrielle et la capacité d'innovation**. Contrairement à un fonds autonome, le fonctionnement de STEP consiste à intégrer et coordonner les instruments financiers existants de l'Union, en combinant des fonds gérés directement par la Commission et des fonds gérés par les États membres, afin de veiller à ce que les investissements publics soient mieux orientés vers les priorités industrielles et technologiques critiques.

STEP s'aligne étroitement sur la **boussole pour la compétitivité**[50] qui constitue le cadre à long terme de l'Union en faveur de la résilience économique et de la puissance industrielle. L'une des principales priorités du **rapport annuel 2025 sur le marché unique et la compétitivité**[51] est d'accroître les investissements stratégiques dans la recherche et l'innovation (R&I) et d'améliorer l'accès aux financements pour les entreprises à forte croissance, des objectifs soutenus directement par STEP au moyen du label STEP, du portail STEP et à l'alignement de plus de 10 milliards d'EUR de financements en 2024.

En intégrant les financements en gestion directe et partagée, **STEP supprime les cloisonnements en matière de financement** et garantit une approche plus stratégique et axée sur les effets des investissements de l'Union dans les secteurs à fort impact. STEP garantit que les mécanismes de financement de l'Union soutiennent mieux l'expansion technologique et la compétitivité industrielle à long terme.

Au cours de sa première année, STEP **a facilité un meilleur accès aux financements, soutenu les technologies de pointe et permis une allocation plus stratégique des ressources de l'Union**. À l'avenir, une coordination continue et des investissements ciblés seront essentiels pour développer l'innovation européenne, sécuriser les chaînes d'approvisionnement et préserver la compétitivité mondiale.

---

[50] Communication de la Commission COM(2025) 30, Une boussole de compétitivité pour l'UE, disponible à l'adresse suivante: https://commission.europa.eu/topics/eu-competitiveness_fr.

[51] Communication de la Commission COM(2025) 26, Rapport annuel 2025 sur le marché unique et la compétitivité, disponible à l'adresse suivante: https://single-market-economy.ec.europa.eu/publications/2025-annual-single-market-and-competitiveness-report_fr.

6. Conclusion

Au cours de sa première année de fonctionnement en 2024, **STEP a démontré sa valeur en tant que catalyseur d'investissements stratégiques**, en orientant plus de 10 milliards d'EUR vers des technologies critiques. En alignant 11 programmes de l'Union et les États membres sur les mêmes objectifs, STEP a renforcé les synergies entre les sources de financement, amélioré l'accès aux financements pour des projets de qualité et renforcé la compétitivité à long terme et la souveraineté technologique de l'Europe.

La mise en œuvre de STEP a nécessité **d'importants efforts de coordination**, compte tenu du degré d'hétérogénéité entre les programmes sous-jacents et des défis à relever pour **créer des synergies** entre eux. Ce point est examiné plus en détail dans le rapport d'évaluation intermédiaire de STEP.

À l'horizon 2025, STEP s'attachera à approfondir son impact par les moyens indiqués ci-dessous.

- **Étendre le champ d'application de STEP aux technologies de défense** en tant que quatrième secteur technologique, dans le cadre du paquet mini-omnibus dans le domaine de la défense, proposé par la Commission en avril 2025[52].
- **Accroître les possibilités de financement** en élargissant les appels alignés sur STEP dans le cadre d'Horizon Europe, du Fonds pour l'innovation et du Fonds européen de la défense, garantissant ainsi une réserve régulière d'investissements dans des secteurs stratégiques.
- **Encourager une plus grande participation des États membres** à la politique de cohésion et à la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour les projets STEP.
- **Renforcer le rôle du label STEP pour débloquer des sources de financement alternatives et complémentaires**, en veillant à ce que les projets financés et non financés puissent attirer des investissements.
- **Renforcer le portail STEP en y intégrant des outils fondés sur l'IA** afin de permettre aux entreprises, aux chercheurs et aux promoteurs de projets d'accéder plus facilement aux financements de l'Union.

Par ailleurs, **STEP continuera de se développer en tant qu'instrument de la politique industrielle de l'Union.** En maintenant une coordination étroite entre les programmes de l'Union, les États membres et les investisseurs privés, STEP restera l'un des moteurs à long terme de la compétitivité de l'Europe.

[52] Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant les règlements (UE) 2021/694, (UE) 2021/695, (UE) 2021/697, (UE) 2021/1153, (UE) 2023/1525 et (UE) 2024/795 en ce qui concerne l'incitation aux investissements liés à la défense dans le budget de l'UE pour mettre en œuvre le plan «ReArm Europe» (22 avril 2025), disponible à l'adresse suivante: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52025PC0188&qid=1745326390551.